

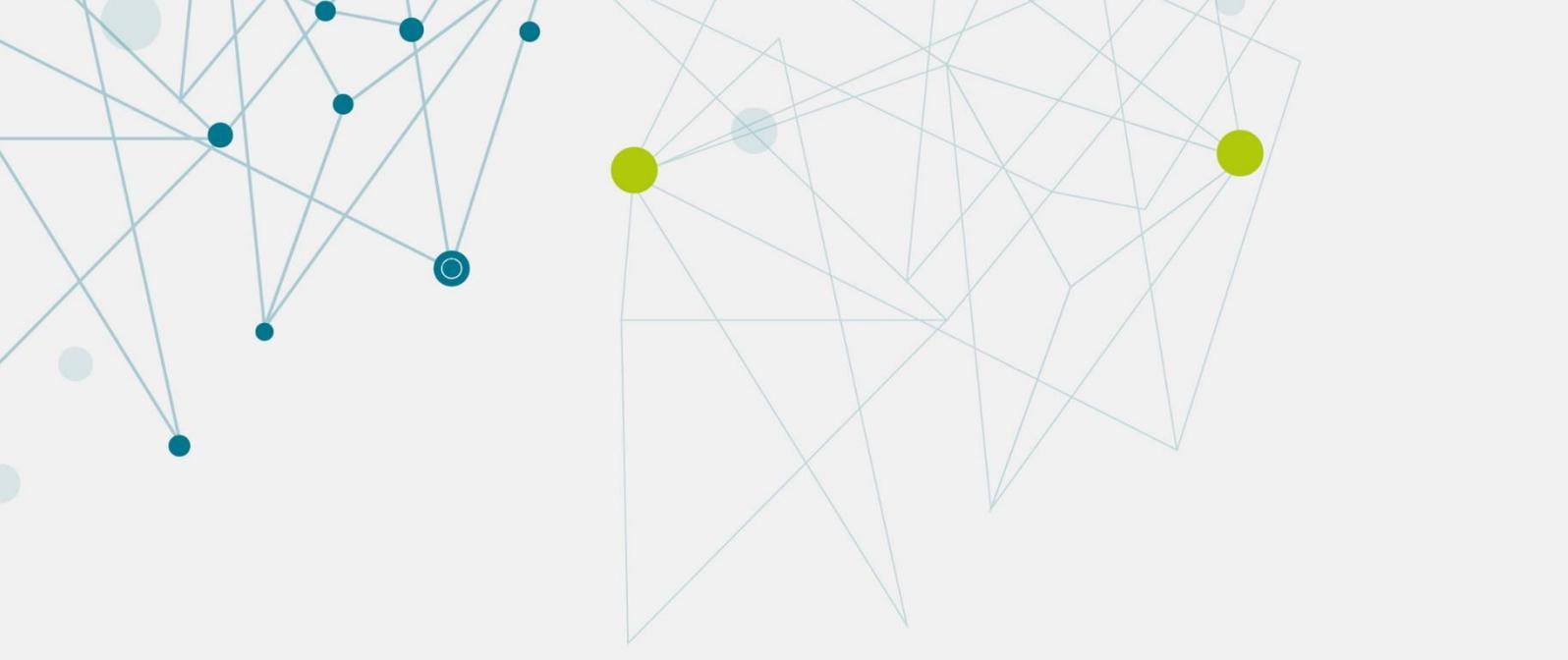
2019 | 2020

Deux années d'activités  
partenariales du réseau  
des agences d'urbanisme  
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Agences d'urbanisme  
en Auvergne-Rhône-Alpes







# Sommaire

**Préambule .....P.5**

**Le réseau Urba4, une ingénierie territoriale mutualisée à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes .....P.7**

- Evolution du réseau Urba4
- Rappel de quelques faits marquants du réseau
- Atouts et forces du réseau
- Les 4 agences d'urbanisme AURA
- Territoires d'intervention
- Fonctionnement du réseau Urba4
- Convention de partenariat
- Partenaires
- Programme de travail

**L'activité 2019-2020 du réseau Urba4 .....P.18**

- Observation, mutualisation des connaissances et des données
- Capitalisation, diffusion et partage de connaissances et de méthodologie
- Connaissances du territoire régional et accompagnement en ingénierie
- Animation et mise en réseau des acteurs et des territoires
- Prospective et innovation territoriale

## Annexes - Détail des missions 2019-2020

### Capitalisation, diffusion et partage de connaissances et de méthodologie.....P.36

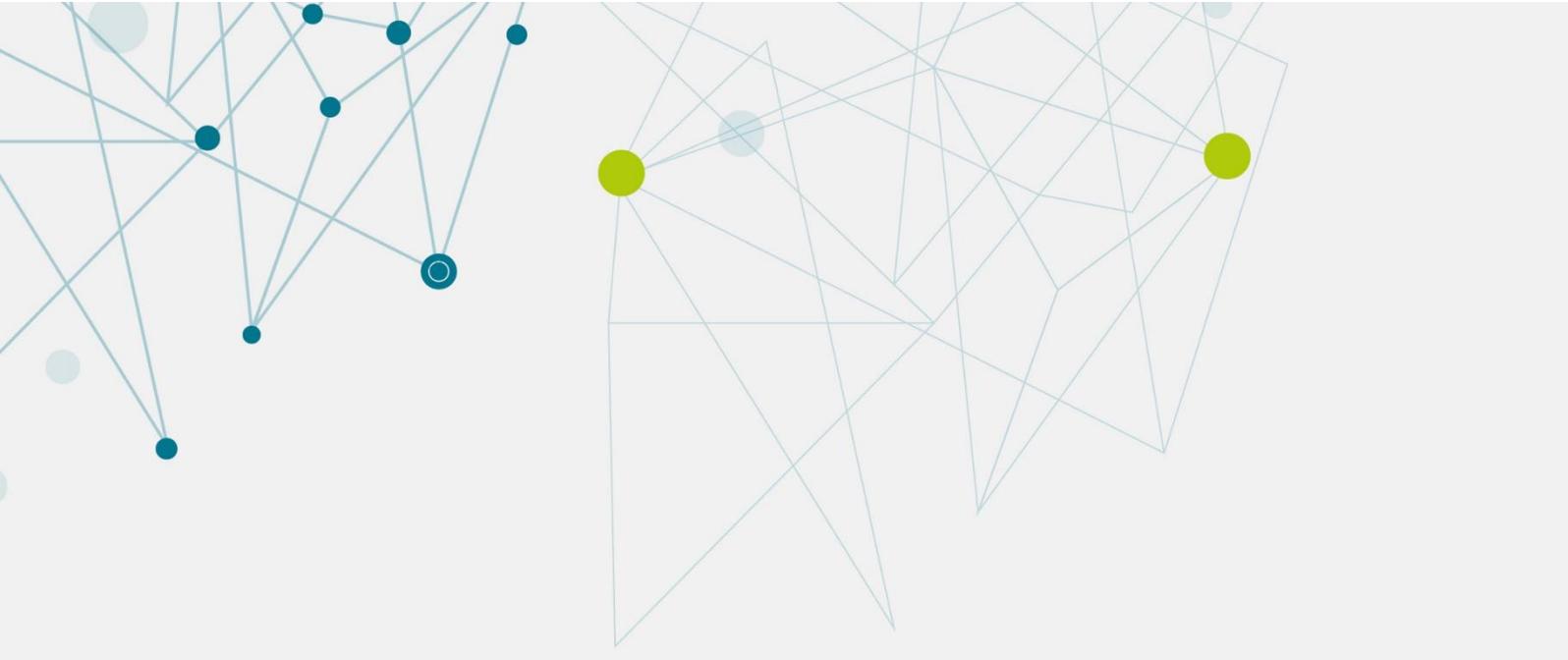
- Bilan partenariat ADEME
- Rénovation thermique
- ICU
- Friches Ademe
- Veille sur les nouvelles mobilités
- Scène d'échanges Ademe
- Modernisation des SCoT
- Guide méthodologique sur les études de gisements fonciers

### Connaissances du territoire régional et accompagnement en ingénierie.....P.47

- Connaissances des territoires
  - o Présentation CESER
  - o PPI Epora
  - o Portrait EPCI Epora
  - o Etude exploratoire sur les polarités
  - o Etude sur le renforcement des liaisons Lyon/Saint-Etienne
- Accompagnement des schémas régionaux :
  - o Schéma régional des Carrières
  - o Schéma Régional de Cohérence Ecologique et TVB SRADDET
  - o PRSE3 – volet santé/urbanisme
- Evolutions et mutations du commerce :
  - o Etude e-commerce
  - o Publication avec l'INSEE sur les pôles commerçants

### Animation et mise en réseau des acteurs et des territoires.....P.63

- Club PLUI
- ACV
- Séminaire AURA HLM
- CRHH
- Réseau paysage



# Préambule

La complexification des phénomènes territoriaux et l'interdépendance croissante des territoires engendrent une montée en puissance des gouvernances régionales et métropolitaines. L'aire régionale constitue ainsi une échelle pertinente pour appréhender le fonctionnement des systèmes urbains, les dynamiques de métropolisation et de périurbanisation qui en découlent, et les relations interterritoriales qui se nouent entre eux.

Malgré le retrait de la Région du partenariat des 4 agences d'urbanisme, la mise en réseau des agences d'Auvergne-Rhône-Alpes offre une ingénierie mutualisée au service des acteurs régionaux, en capacité d'affiner la connaissance du territoire, de suivre et d'anticiper les évolutions, de contribuer au développement d'une vision prospective.

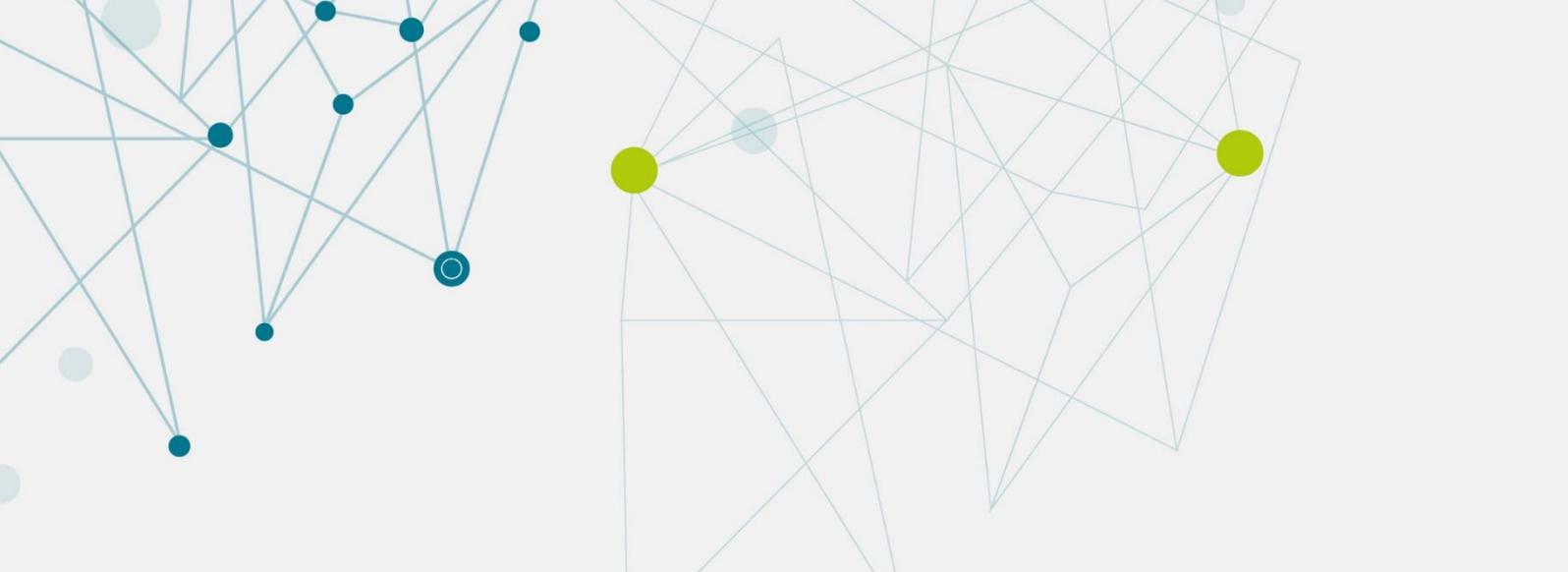
En effet, le réseau Urba4 constitue une ingénierie pluridisciplinaire et partenariale dont l'expertise repose sur la prise en compte des réalités de terrain (documents de planification notamment), le croisement des échelles (inter-territorialité), l'association des acteurs, et le développement d'outils méthodologiques ... Le travail en réseau des agences d'urbanisme permet d'optimiser les moyens, de faire évoluer les modes de faire, et de répondre ainsi au besoin accru des élus et des décideurs dans l'accompagnement du développement et de l'aménagement des territoires.

Les deux années écoulées, 2019 et 2020, ont permis de **consolider le partenariat entre les 4 agences d'urbanisme** et ainsi de **conforter le réseau URBA4** en tant qu'ingénierie mutualisée. Cela s'est traduit notamment par :

- L'engagement de **démarches et d'initiatives fédératrices et porteuses de sens commun** telles que la signature de la convention de partenariat, la poursuite et l'amplification de la démarche de mutualisation des données, l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice du réseau, la préparation des 41<sup>ème</sup> rencontres de la FNAU autour des questions de prospective et de dialogue territorial, le développement du travail collaboratif avec l'ORS, ... ;

- Le développement de **nouveaux partenariats** : CESER, AURA HLM, Epora ;
- L'implication du réseau URBA4 sur **des sujets majeurs** et la conduite de **travaux significatifs** :
  - La **polarisation dans les aires métropolitaines** de la Région ;
  - **L'urbanisme favorable à la santé** avec une forte implication des agences dans la mise en œuvre du PRSE, mais aussi à travers l'établissement d'une proposition avec l'ORS visant à engager une réflexion post-covid sur la vulnérabilité et résilience des territoires ;
  - **La vulnérabilité énergétique, la rénovation thermique de l'habitat et le BBC** grâce au partenariat ADEME/URBA4 qui a conduit à plusieurs publications importantes ;
  - **La revitalisation des petites et moyennes villes** à travers l'accompagnement du dispositif et du réseau Action Cœur de Ville, la manifestation d'intérêt pour le programme Petites Villes de Demain et l'animation du séminaire AURA HLM sur les territoires en mutation ;
  - **La sobriété foncière** avec la contribution du réseau à la feuille de route SOL du Préfet de Région et la participation au GT foncier coorganisé par la DREAL et la Région ; la réalisation d'un benchmark sur la reconversion des friches économiques et leur contribution à la trajectoire 2° avec l'ADEME ;
  - **La mobilité** à travers un recueil sur les mobilités innovantes, une contribution sur les enjeux du Noeud Ferroviaire Lyonnais (NFL), une étude sur la liaison Lyon-Saint-Etienne ;
  - **La planification stratégique et ses évolutions** grâce à l'animation du club régional PLUI et sa valorisation ; l'approche pédagogique sur la déclinaison du volet trame verte et bleue du SRADDET dans les documents d'urbanisme ; le décryptage des ordonnances de modernisation des SCoT et leurs impacts sur les SCoT de la Région ;
  - **Les mutations du commerce** avec la réalisation d'une étude sur les effets du e-commerce ; et la co-publication avec l'INSEE d'une étude sur les pôles commerçants ;
  - **La prospective et la fabrique de la décision publique** avec une réflexion collective menée dans le cadre de la préparation des 41<sup>ème</sup> rencontres de la FNAU.

A noter le **renouvellement pour six ans (2021-2026) du protocole Etat - FNAU**, dont la feuille de route a été dévoilée le 2 décembre 2020, lors des rencontres nationales des agences. Ce nouveau protocole reprend le socle d'une "territorialité sobre, inclusive" ; et conforte les agences d'urbanisme dans leur rôle de facilitatrices de la mise en œuvre des documents de planification urbaine, entre l'État et les collectivités. Il leur revient d'initier "des modes de faire novateurs" et de développer de nouvelles manières de penser la prospective du territoire.



# Le réseau Urba4, une ingénierie territoriale mutualisée à l'échelle régionale

## Un réseau régional qui se consolide et se renforce

Depuis 1999, pour répondre aux demandes d'accompagnement de l'Etat et de la Région, les trois agences d'urbanisme rhônalpines, Lyon, Grenoble et Saint-Etienne, se sont organisées en réseau pour apporter leur ingénierie aux acteurs régionaux. Il s'est, dans un premier temps, traduit par une charte de coopération entre les agences de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble. L'adhésion de la Région à chacune des agences en 2005 a permis au partenariat de franchir un cap qui s'est traduit par la création du réseau Urba3.

En 2016, les Présidents des Agences ont anticipé la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes en élargissant le réseau aux quatre Agences présentes sur le territoire régional. L'agence de Clermont a ainsi intégré le réseau qui est alors devenu Urba4.

Le réseau Urba4 réunit ainsi depuis 2016, les 4 agences d'urbanisme présentes en Région Auvergne-Rhône-Alpes, à savoir l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG), l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon), l'agence d'urbanisme de Clermont-Métropole (AUCM) et l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise (Epures), soit quelques 200 professionnels de disciplines et de compétences variées, couvrant les champs de l'aménagement urbain : urbanisme, déplacements, environnement, habitat, foncier, économie, politique de la ville, planification...

Ce réseau d'ingénierie territoriale offre aujourd'hui une expertise unique pour les territoires urbains, périurbains et ruraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Depuis cet élargissement de la coopération de 3 à 4 agences, différentes étapes ont cranté le partenariat et ont contribué à assoir la légitimité et l'intérêt de ce réseau dans le panorama institutionnel et auprès des acteurs du territoire régional.

La réalisation, entre 2015 et 2017, des Atlas Auvergne-Rhône-Alpes aux côtés de l'INSEE constitue incontestablement un fait majeur. La démarche de mutualisation des données engagée depuis deux ans, la signature d'une convention de partenariat entre les 4 agences d'urbanisme qui définit le cadre et les modalités de fonctionnement du réseau, la préparation d'un atelier commun dans le cadre des 41èmes rencontres de la FNAU, constituent également de nouvelles étapes importantes.

## Rappel de quelques faits marquants dans la constitution et la consolidation du réseau Urba4

- Adhésion de la Région à chacune des agences, officialisée lors de la rencontre nationale de la FNAU en 2005
- Création d'un poste de coordonnateur du réseau
- Adhésion de l'ADEME aux agences en 2002 et développement du partenariat
- Accompagnement du SRCE 2011-2014
- Rencontre des présidents à l'issue de la 36E Rencontre de la FNAU le 21 Octobre 2015 et élargissement du réseau avec l'intégration de Clermont en 2016
- Atlas Auvergne-Rhône Alpes 2015-2017 : 3 tomes de "Nouvel espace régional dynamiques métropolitaines" élaborés en collaboration avec l'INSEE et plébiscités par l'ensemble des acteurs des territoires
- Création du Club PLUI fin 2015
- Engagement de la démarche de mutualisation des données Urba4 en 2017
- Partenariat ARS et participation au PRSE depuis 2018
- Accompagnement de la démarche ACV depuis 2019
- Signature de la convention de partenariat entre les agences AURA en 2020



## Un réseau d'ingénierie qui offre connaissances, expertises et complémentarités

Le réseau à quatre constitue plus que jamais une ingénierie territoriale et urbaine reconnue à l'échelle régionale. Inscrite dans la durée, elle s'appuie sur une expertise mutualisée, transversale et intégrée qui permet d'améliorer et développer la connaissance des territoires, de répondre à la diversité territoriale de la région Auvergne-Rhône-Alpes (urbain, périurbain, rural, montagne), de suivre et d'anticiper les évolutions, et de développer une vision prospective.

- **Une ingénierie territoriale qui mutualise les forces, les moyens et les outils des 4 agences :** facteur d'optimisation de la dépense publique, cette structuration en réseau des agences d'urbanisme permet de mettre en commun des expertises pluridisciplinaires, des savoir-faire, de mutualiser des compétences, des méthodologies et des moyens, de croiser les regards, de décrypter l'évolution du territoire régional et de mieux répondre ainsi aux attentes et besoins des acteurs régionaux.
- **Une ingénierie territoriale qui contribue à l'amélioration de la connaissance de l'espace régional :** accompagnant les collectivités territoriales dans la définition de leurs politiques publiques sectorielles et leur stratégie territoriale ; et s'appuyant sur des outils performants d'observation spatiale et statistique, les 4 agences d'urbanisme de la région ont une connaissance approfondie des dynamiques territoriales à l'œuvre sur le territoire régional, une capacité à qualifier et représenter les phénomènes et à mener des exercices de prospective territoriale. Elles réalisent des études, animent des observatoires sources de données et accompagnent les collectivités territoriales dans leurs projets. S'appuyant sur une expertise mutualisée, transversale et multi-scalaire, la mise en réseau des 4 agences permet d'améliorer la connaissance des territoires et de répondre à la diversité territoriale de la région Auvergne-Rhône-Alpes (urbain, périurbain, rural, montagne).
- **Une ingénierie territoriale qui objective le fait régional et métropolitain et répond aux besoins partagés des territoires :** par la complémentarité des compétences rassemblées, le réseau Urba4 constitue un élément de réponse à la complexité croissante des phénomènes territoriaux, et aux exigences de transversalité, de qualité et de dialogue mise en synergie des acteurs publics qui en découlent.
- **Un réseau qui permet de favoriser le dialogue territorial, la cohérence des politiques publiques et d'articuler les réflexions aux différentes échelles du territoire :** très impliquées dans la planification stratégique et territoriale (plaque clermontoise, aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, région urbaine grenobloise), dans l'accompagnement des politiques de transition écologique et dans l'appui à la gouvernance des territoires, les agences d'urbanisme ont la capacité de croiser les échelles et d'accompagner les acteurs dans une logique de dialogue et d'écoute. Le réseau Urba4 aide ainsi les partenaires régionaux à élaborer des politiques publiques cohérentes et solidaires et à investir des thématiques nouvelles et à développer des pratiques innovantes.

Le réseau Urba4 fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 50 Agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.

## 1 territoire régional, 1 réseau d'ingénierie 4 métropoles, 4 agences d'urbanisme



## Un réseau régional qui rassemble 4 agences d'urbanisme

Les quatre agences couvrent les 4 métropoles du territoire rhônalpin et auvergnat. Elles disposent ainsi d'une réelle légitimité à intervenir sur le territoire régional et à travailler sur un certain nombre de sujets régionaux dans un souci de complémentarité avec les sujets locaux et métropolitains.



Présidente : Béatrice Vessillier  
Directeur : Damien Caudron  
Effectifs : 90 salariés



Président : Jean-Pierre Berger  
Directeur : Frédéric Bossard  
Effectifs : 35 salariés



Président : Bruno Cattin  
Directeur : Benoît Parent  
Effectifs : 56 salariés



Président : Grégory Bernard  
Directeur : Charles Hazet  
Effectifs : 23 salariés

## Fonctionnement du réseau Urba4

### La gouvernance du réseau

Sans personnalité juridique propre, le réseau s'appuie sur un fonctionnement en bonne intelligence organisé autour de :

- **Un comité des directeurs** : il fixe la stratégie collective et pilote la réalisation du programme d'intérêt régional. Des échanges mensuels et une rencontre trimestrielle permettent d'assurer une information régulière des missions conduites et des démarches entreprises auprès des territoires.
- **Une fonction permanente d'animation et de coordination du réseau** : l'animation technique, la préparation du programme d'activités Urba4 et son suivi sont confiées à une coordonnatrice. Interface entre les partenaires et les agences, entre les directeurs et les équipes, elle contribue à la promotion d'une culture commune, accompagne le travail, valorise et articule les actions menées, dans le but de consolider et d'asseoir la légitimité et l'intérêt du réseau.
- **Un programme d'études mutualisé** : le réseau Urba4 s'appuie sur un programme de travail partenarial élaboré chaque année entre les agences, en lien avec leurs membres et les partenaires du réseau. Pour chaque mission, un chef de projet est identifié.

### L'équipe

Les directeurs : Frédéric Bossard (epures) ; Damien Caudron (urbalyon) ; Charles Hazet (Clermont) ; Benoit Parent (AURG)

La coordonnatrice : Sabine Lozier

Les assistantes : **Valérie Canella** (epures) ; Nadine Branly (Clermont) ; Florence Duband (AURG) ; Séverine Jourdan (urbalyon)

Les Responsables administratives et financières : **Françoise Wilczynski** (epures) ; Renée (AURG) ; Marie Paire (urbalyon) ; Aicha Zogli (Clermont)

Les administrateurs de données : **Fabien Martinez** (AURG) ; Maxence Prouvost (urbalyon) ; Guillaume Triollier (epures) ; Fabrice Ravel et Jacques Blenner (Clermont)

Les référents partenaires : **Maud Marsauche** (epures) pour l'ADEME ; **Damien Saunier** (urbalyon) pour l'ARS ; **Sabine Lozier** pour la DREAL, Epora et les partenaires associés

Les pilotes et chefs de projet des missions du programme partenarial

### Une convention cadre qui assoit le partenariat entre les 4 agences

En 2020, une nouvelle étape a été franchie avec la signature de la convention cadre de partenariat entre les 4 agences d'urbanisme.

En effet, pour faciliter la collaboration, les présidents des quatre agences ont signé une **convention de partenariat offrant un statut de membre associé à chaque agence** vis à vis de chacune des trois autres.

Cette convention définit le cadre et les modalités de fonctionnement du partenariat entre les quatre agences d'urbanisme constituant le réseau Urba4. Dans ce cadre, 5 axes de partenariat sont définis :

- **La coordination du réseau** : à travers la désignation du coordonnateur de réseau,
- **L'acquisition de données et d'outils** : le réseau a vocation à faciliter l'acquisition et le traitement de données ainsi que la mise en œuvre de solutions et d'outils techniques et informatiques communs ou partagés,
- **La réalisation d'études** : les quatre agences d'urbanisme associent leurs compétences pour la réalisation de missions dépensant le cadre de leurs champs et territoires d'intervention habituels,
- **Le partage et le transfert de compétences entre les agences** : La mise en réseau permet également de favoriser le partage et le transfert de compétences entre les agences d'urbanisme, notamment pour s'appuyer sur les points forts de chacune et élargir les capacités à mener les missions attendues par leurs membres et partenaires.
- **L'échange régulier sur le fonctionnement et les stratégies de développement des agences** : La mise en réseau permet de renforcer le dialogue entre les agences, et de partager la connaissance sur les fonctionnements et les stratégies de développement de chacune des 4 structures.

## Les principaux partenaires financeurs du réseau URBA4



### L'Etat : la DREAL et les DDT

Référent partenaire : Hermance Gauthier et Carole Evelin Montagne (DREAL)  
Directeur référent : Damien Caudron (urbalyon)  
Référent technique : Sabine Lozier (coordonnatrice urba4)

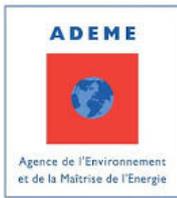
En 2019-2020, la DREAL et le réseau Urba4 ont priorisé l'accompagnement des agences sur quelques sujets : la planification ; les centralités ; l'habitat et le foncier ; les schémas et plans régionaux ; la mobilité.

### L'Agence Régionale de Santé



Référent partenaire : Valérie Parron (ARS)  
Directeur référent : Benoit Parent (epures)  
Référents techniques : Damien Saunier (urbalyon) et Claire-Marie Rouchouse (epures)

Les quatre agences d'urbanisme et l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes ont signé en 2018 une convention de partenariat de 3 ans afin de mettre en œuvre l'action 17 du PRSE 3. Cette action sera poursuivie à travers un avenant pour 2021.



## L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Référent partenaire : Jean-Paul Georges (ADEME)

Directeur référent : Charles Hazet (epures)

Référents techniques : Maud Marsauche (epures) et Sabine Lozier (coordonnatrice Urba4)

Après 17 années de collaboration, l'année 2020 représente une année de transition pour le partenariat ADEME/Urba4, avec un objectif poursuivi par l'ADEME de limiter l'éparpillement des missions et de recentrer le programme autour d'un sujet unique pour permettre l'appropriation de ce sujet par les partenaires, au travers de guides, séminaires, visites de terrain selon les thématiques. Le sujet

## L'établissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes



Référent partenaire : Justine Mottin (EPORA)

Directeur référent : Frédéric Bossard (epures)

Référent technique : Sabine Lozier (coordonnatrice Urba4)

L'Etablissement Public foncier est partenaire des 3 agences de son périmètre d'intervention, Lyon, Saint-Etienne et Grenoble. Depuis 2017 et la réalisation du guide méthodologique sur l'identification des gisements fonciers par le réseau, certaines missions sont menées conjointement par les trois agences et viennent compléter l'accompagnement spécifique de chacune auprès de l'Etablissement Public.

**Les partenaires associés** avec lesquels le réseau Urba4 noue des partenariats ponctuels ou dans la durée.

### L'INSEE



Les collaborations entre l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes et le réseau des agences d'urbanisme de la région permettent de conjuguer expertise statistique et connaissances locales, en offrant des regards croisés sur les territoires d'observation et d'analyse des agences. Ces collaborations ont permis la réalisation des 3 tomes de « l'Atlas Auvergne-Rhône-Alpes » (2015-2017) et de deux « Insee Analyses AURA » sur la qualité de vie (2015) et l'installation en logement neuf (2019). En 2020, une nouvelle publication sur les pôles commerçants de centre-ville a été conjointement réalisée.

### L'AURA HLM



Issu de la fusion inter-bailleur Rhône-Alpes et Auvergne en 2018, l'AURA HLM constitue l'échelon régional du mouvement HLM. A ce titre, elle assure la représentation des organismes d'habitat social et de leurs activités auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'ensemble des partenaires.

Depuis 2013, des interventions ponctuelles sont assurées par le réseau Urba4 dans différentes scènes d'échanges animées par AURA HLM. En 2020, AURA HLM a sollicité le réseau des agences pour un accompagnement dans l'organisation d'un séminaire « Agir ensemble dans les territoires en mutation ».



### **Le Conseil Economique, Social et Environnementale Régional**

Appelé CESER, issu de la loi de 1972 portant création des Régions, il a pour principale mission d'informer et d'éclairer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales, et de contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

En 2020, le CESER a sollicité le réseau des agences pour contribuer à une réflexion portée par la commission 4 Territoires Transport Numérique sur le fait régional et les spécificités locales de chaque territoire au bénéfice d'une dynamique régionale.



### **L'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes**

Association loi 1901, l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes est né en 2017 de la fusion des ORS Auvergne et Rhône-Alpes. Depuis 2017, l'ORS et le réseau Urba4 sont impliqués dans la mise en œuvre du Plan régional santé environnement (PRSE3).

Ce partenariat permet d'articuler la connaissance des agences d'urbanisme qui travaillent de longue date avec les territoires avec l'apport scientifique de l'ORS, également ancré dans le territoire régional mais sous d'autres angles. En montrant que l'état de santé physique et mental des administrés dépend d'un certain nombre de déterminants de la santé souvent déjà pris en compte dans les documents de planification, cette collaboration permet de sensibiliser les acteurs aux questions de santé dans une approche globale ; et une meilleure appropriation des documents d'urbanisme.



### **Réseau des villes centres et des grandes agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes**

Rassemblant les neuf grandes villes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Etienne et Valence), le réseau des villes centres et des grandes agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes (RVCGA) a été accompagné par Urba4 en 2017 dans la rédaction de sa première contribution, celle réalisée dans le cadre de l'élaboration du SRADDET. En 2019, le réseau Urba4 a de nouveau accompagné le RVCGA au travers d'une contribution sur les enjeux du NFL (Nœud Ferroviaire Lyonnais).



## L'École Urbaine de Lyon

L'École Urbaine de Lyon (EUL) créé en juin 2017 et est dirigée par Michel Lussault, Géographe, Professeur d'études urbaines à l'École Normale Supérieure de Lyon. L'École Urbaine de Lyon innove en constituant un domaine nouveau de connaissance et d'expertise : l'urbain anthropocène. En 2019, une convention de partenariat a été signée entre le réseau Urba4 et l'école urbaine de Lyon.

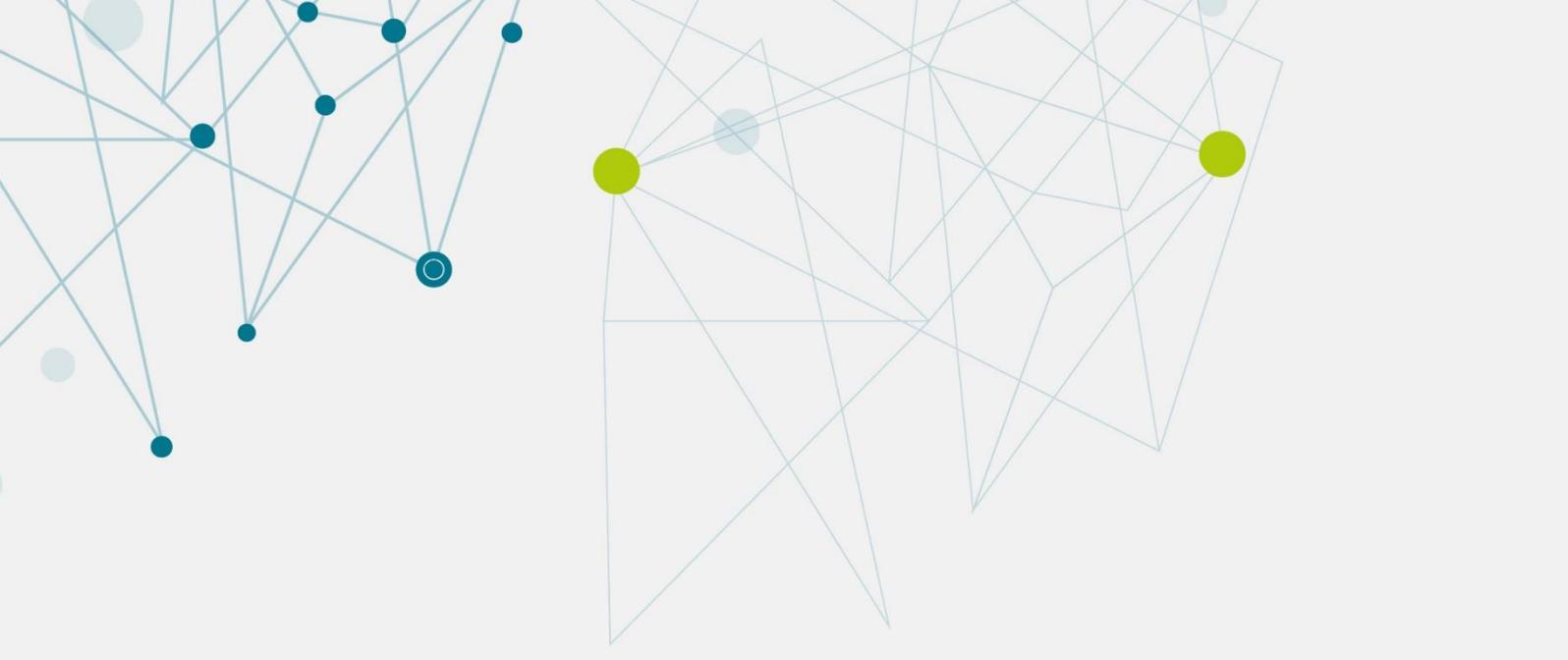
### Le programme de travail

Environ 910 jours d'activités ont été réalisés en 2019 dont :

- Etat : 37%,
- ADEME : environ 31%,
- ARS : environ 25%.

Environ 710 jours d'activités ont été réalisés en 2020 dont :

- Etat : près de 50%,
- ADEME : environ 35%,
- ARS : environ 10%.



## L'activité 2019-2020 du réseau Urba4

L'activité partenariale du réseau Urba4 est présentée ci-après selon 5 axes distincts mais complémentaires :

**Observation, mutualisation des connaissances et des données**

**Capitalisation, diffusion et partage de connaissances et de méthodologies**

**Analyse du territoire régional et accompagnement en ingénierie**

**Animation et mise en réseau des acteurs et des territoires**

**Prospective et innovation territoriale**

# Observation, mutualisation des connaissances et des données

## **L'observation, une mission historique et stratégique pour les agences d'urbanisme**

Cœur de métier des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'observation territoriale s'appuie sur des outils performants et des observations permanentes des dynamiques économiques, sociales et territoriales, des flux et des relations interterritoriales, de l'évolution des modes de vie et des transitions sociétales. Cette observation de l'évolution des territoires et des modes de vie aux différentes échelles permet de développer une connaissance approfondie du territoire régional, de déceler les grandes tendances à l'œuvre et d'aider ainsi les élus et les acteurs à construire les politiques publiques.

La complexification à l'œuvre des phénomènes territoriaux nécessite aujourd'hui de décroiser les approches sectorielles et de diversifier les méthodes. Les observatoires des agences développent ainsi de plus en plus d'approches transversales d'observation, de suivi et d'évaluation des politiques territoriales. Le développement de nouvelles méthodologies et de nouvelles approches, le croisement des regards, la production d'indicateurs innovants apparaissent de plus en plus nécessaires, conduisant à une mobilisation de moyens de plus en plus importante.

Dans ce contexte, il est apparu assez évident pour les agences d'urbanisme du réseau Urba4 de développer des pratiques de mutualisation et de coordination, notamment en matière de géomatique.

## **La mutualisation des données, une démarche importante qui s'inscrit dans l'ADN des agences**

Depuis 2017, le réseau a donc engagé une démarche qui vise à mettre en œuvre un environnement de travail mutualisé entre les 4 agences et un espace de partage et de stockage des données. Cette démarche de mutualisation et de partage des données entre les 4 agences de la région constitue une étape importante de consolidation du réseau d'expertise Urba4.

Cette démarche permet aux agences AURA de mutualiser des bases de données, des méthodologies, des outils, des analyses mais aussi de partager certaines méthodes et modes de représentation, voire le cas échéant certaines compétences, pour mener des travaux communs, co-réaliser des études et progresser collectivement dans l'appréhension des dynamiques territoriales de la région.

Le réseau Urba4 permet ainsi de favoriser les échanges de données entre agences, de faciliter leur acquisition et leur traitement, et de mettre en œuvre des solutions et des outils techniques et informatiques communs, partagés et complémentaires, en particulier dans les domaines qui nécessitent une approche territoriale large tels que la mobilité régionale et interrégionale, le foncier, les phénomènes de métropolisation.

## La démarche de mutualisation, une organisation en mode projet

Cette démarche de mutualisation qui mobilise environ 150j d'activités par an pour partager et mettre en commun données, expertises, pratiques, méthodologies, se caractérise par la mise en place d'un **fonctionnement en mode projet**.



La gouvernance du projet de mutualisation des données s'appuie en effet sur un processus organisé et articulé autour de :



- **1 trinôme** : 1 chef de projet (Fabien Martinez) ; 1 directeur référent (Benoit Parent) ; la coordonnatrice du réseau Urba4 (Sabine Lozier) qui pilotent le projet ;
- **1 équipe d'administrateurs de données** issus de chacune des 4 agences en charge du chantier de mutualisation, et notamment de la structuration, de l'intégration et de la mise à disposition des données sur les thématiques ;
- **des référents thématiques** qui apportent la connaissance des données, assurent l'alimentation de la base de données pour la thématique qu'ils traitent (données et métadonnées associées) en lien avec les administrateurs et des experts métiers thématiques mais aussi avec les fournisseurs de données (INSEE, IGN, CRAIG) pour expliquer et comprendre comment les mises à jour sont faites, pourquoi, quand.
- **1 groupe mutualisation des conventions**.



Pour mener à bien ce chantier de mutualisation des données, **des infrastructures techniques ont été mises en place** :

- un **système d'informations partagées** et un serveur dédié ont été mis en place pour organiser et fiabiliser le stockage des données.
- un **espace de travail collaboratif** sous forme de drive a été mis en place pour centraliser en un lieu unique tous les documents concernant les études réalisées par le réseau des 4 agences.

**Une structuration, une alimentation et une actualisation régulière des données** a été organisée à travers la constitution de 10 groupes thématiques (Socle géographique et périmètre ; Foncier-Occupation des sols ; Habitat ; Economie-Commerce ; Environnement-Agriculture ; Tourisme ; Déplacement-Transport ; Santé ; Equipements ; Energie-Air-Climat) et l'organisation de **réunions** et d'**ateliers de travail sur la mutualisation des données** :

- 2 à 3 réunions / an de l'équipe d'administrateurs de données pour faire le point sur l'avancement du projet,
- 1 à 2 réunions /an pour chaque thématique afin de déterminer quelles données et quels indicateurs sont à intégrer en priorité. Lors des réunions thématiques, il s'agit pour chaque équipe, de balayer l'ensemble des données utilisées sur la thématique en question afin d'identifier l'intérêt d'une mutualisation à l'échelle A4,
- 1 réunion /an sur les conventions (Rectorat et Pôle emploi, DREAL ...),
- Un atelier de mutualisation Urba4 sur les données foncier-habitat : voir focus spécifique plus loin.

Par ailleurs, deux démarches importantes ont été engagées en 2020 dans le cadre de la mutualisation des données :

- **L'acquisition mutualisée de l'image satellite 2020 par les agences de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble** : cette base de données d'occupation des sols, issue de photographies aériennes, permet de distinguer les destinations (habitat, activités, équipements...) et de réaliser des

études fines et précises d'évolution de l'occupation des sols dans le temps et dans l'espace. Elle décrit l'occupation du sol en 29 postes (47 en milieu urbanisé) qui se synthétisent en 8 catégories.

Depuis 2000, les trois Agences d'urbanisme de l'ex-région Rhône-Alpes acquièrent ensemble tous les 5 ans la mise à jour de la base de données d'occupation des sols. La base de données est ainsi disponible pour les années 2000, 2005, 2010, 2015 et bientôt 2020 sur les aires d'observation de celles-ci.

En effet, en 2020, un appel d'offre pour la mise à jour du MOS (Modèle d'Occupation du Sol) par photo-interprétation d'images satellitaires a ainsi été lancé sur l'ensemble du territoire d'études des trois Agences.

- **L'adhésion des 4 agences d'urbanisme au CRAIG** : Le CRAIG constitue un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique pour les acteurs publics régionaux ; il a pour objectif de répondre aux besoins des territoires en matière de données géographiques. Pour bénéficier d'une offre de savoir-faire et de services reconnu en matière de données, appuyer et accompagner la démarche de mutualisation des données du réseau, bénéficier de la mobilisation de financement et de production de nouvelles données, optimiser les temps passés par les équipes en facilitant nettement les acquisitions/accès/gestion de données, élargir le cercle partenarial sur les questions d'information géographique et disposer d'une porte d'entrée très intéressante vers des partenaires importants tels que l'IGN, le réseau Urba4 et les agences s'est rapproché de cette structure.

## FOCUS : Atelier de mutualisation Urba4 sur les données foncier-habitat du 17 septembre 2020



*Pour créer une dynamique collective, aller plus loin dans l'observation régionale, mener des explorations méthodologiques, échanger sur les pratiques, les logiciels et renouveler les modes de représentation, un séminaire de travail a été organisé le 17 septembre 2020 sur la thématique habitat et foncier. Il visait la mise en place d'un processus de co-construction permettant de développer une acculturation partagée à l'échelle du réseau Urba4, favoriser le travail en commun, fédérer et développer la cohésion d'équipe, la connaissance mutuelle et l'implication des équipes dans le réseau Urba4 sur le long terme.*

*Ce 1er atelier a porté sur la thématique « habitat et foncier » d'une part, car la mutualisation des données sur ce champs thématique était bien avancée, mais aussi parce que ce sujet constitue un sujet d'actualité important, en lien avec le SRADDET approuvé en décembre 2019, l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » issue de l'instruction gouvernementale de juillet 2019 et la stratégie Eau, Air, Sol du préfet de Région AURA.*

*Près de 20 personnes au profil varié ont été mobilisées pour participer à ce temps fort : les référents du chantier mutualisation ; des chargés d'études expert de la thématique foncier, habitat ou planification issus des 4 agences ainsi que les directeurs de chacune des agences.*

*Grâce à la constitution de 4 sous-groupes, avec chacun une problématique à appréhender, le séminaire de travail a permis de tester et d'améliorer le fonctionnement du système d'accès aux bases de données et les outils de productions statistiques et géographique (SIG et SGBD). Il a également permis d'identifier des méthodologies à tester et des perspectives de travail à déployer.*

*2 temps distincts ont été prévus dans le cadre de cette journée :*

- *Le 1er temps – Production – a permis de croiser des données mutualisées à l'échelle Urba4 en réponse à des questions spécifiques,*
- *Le 2nd temps – Innovation a permis de partager des représentations, des méthodologies, des croisements de données innovants.*

### **Groupe 1 - Consommation d'espaces et évolution démographique**

*Comment peut-on mesurer la consommation des espaces agricoles et naturels sur le territoire régional entre 2014 et 2018 et la mettre en regard de la croissance démographique ?*

### **Groupe 2 - Consommation d'espaces et production de logements**

*Quels sont les indicateurs et la méthodologie qui peuvent être utilisés pour identifier, à l'échelle régionale, des profils de territoires différenciés mettant en relation production de logements, et consommation d'espaces agricoles et naturels pour de l'habitat ?*

### **Groupe 3 –Intensification / extension du développement résidentiel**

*Comment mesurer, à l'échelle régionale, la production de logements depuis 2014 dans la tache urbaine (en renouvellement) et hors de la tache urbaine (en extension) ?*

### **Groupe 4 – Tensions du marché foncier/immobilier**

*Quels sont les indicateurs et la méthodologie qui peuvent permettre de mettre en évidence, à l'échelle de la Région, des profils de territoires différenciés selon les tensions du marché foncier/immobilier ?*

*Ce temps collectif a permis d'initier une dynamique de réseau et de tracer des perspectives communes.*

- *Apporter de la valeur ajoutée et donner de la profondeur à l'observation des agences en croisant les expertises*
- *Mutualiser et économiser nos forces dans un contexte de modèle économique contraint et de partenaires qui montent en expertise sur le champ de l'observation*
- *Être acteur de commande structurantes et claires pour consolider le réseau et envisager un rapprochement avec l'institution régionale*

*Les échanges de points de vue et de méthodologies et les propositions qui en ont découlé ont mis en évidence l'intérêt pour le réseau Urba4 d'aller plus loin. Ils ont permis d'esquisser des perspectives stimulantes et porteuses d'innovation.*

*La présence et l'implication des 4 directeurs tout au long de cette riche journée a permis d'inscrire le chantier de mutualisation des données dans un cadre stratégique, en l'ouvrant sur des perspectives stimulantes.*

# Capitalisation, diffusion et partage de connaissances et de méthodologies

Au-delà des connaissances capitalisées par chacune des 4 agences sur leurs espaces d'intervention respectifs, les agences AURA et les 200 professionnels qu'elles rassemblent offrent, ensemble, à travers le réseau Urba4, une capacité unique de capitalisation des méthodologies et des pratiques, de partage d'expériences, de production d'idées, de méthodes et d'organisation qui permet, dans la durée, d'accompagner les politiques publiques et de faire émerger et conduire des projets à toutes les échelles.

Par les productions réalisées (rétrospective du partenariat Urba4/ADEME, recueil de bonnes pratiques en matière de mobilités innovantes, retours d'expériences sur la contribution des friches à la trajectoire 2°, ...), par les méthodologies et guides établis (guide méthodologique sur les études de gisements fonciers, outils d'urbanisme en faveur de la rénovation thermique, méthode d'analyse des phénomènes d'îlots de chaleur urbains, ...), par les veilles et les décryptages réalisés (modernisation des SCoT, Zéro Artificialisation Nette, ...), par l'organisation et l'animation de divers événements et par la conduite de projets associant experts, chercheurs et acteurs du territoire régional, le réseau urba4 contribue aussi à la diffusion et au partage des connaissances et constitue ainsi un véritable centre de ressources mutualisé à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes.

## FOCUS : Réunion ADEME/ Urba4 du 10 novembre 2020 sur le bilan du partenariat et la préfiguration des nouvelles formalités de collaboration

*Après 17 ans de partenariat entre l'ADEME et les agences d'urbanisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, celui-ci est amené à évoluer pour s'orienter davantage vers une démarche de projet autour des questions d'adaptation au changement climatique et de trajectoire 2 degrés.*

*Ces évolutions nécessitent de revisiter le mode de coopération entre les structures afin de limiter l'émiettement des missions, de développer le lien avec l'opérationnel (accompagnement à la réponse à des appels à projets, accompagnement d'expérimentations, valorisation d'actions, d'initiatives...), de systématiser, pour chaque action, la production de livrables à diffuser.*

*L'année 2020 a donc constitué une année de réflexion et de transition devant permettre de tendre vers un nouveau cadre de référence partenarial en posant les bases d'un partenariat ADEME/ Urba4 renouvelé.*

*Dans ce contexte, il est apparu intéressant de porter un regard rétrospectif pour faire un état des lieux de la collaboration, des apports et enseignements réciproques apportés depuis l'émergence de la collaboration.*



## Une construction dans le temps d'un programme mutualisé d'intérêt régional

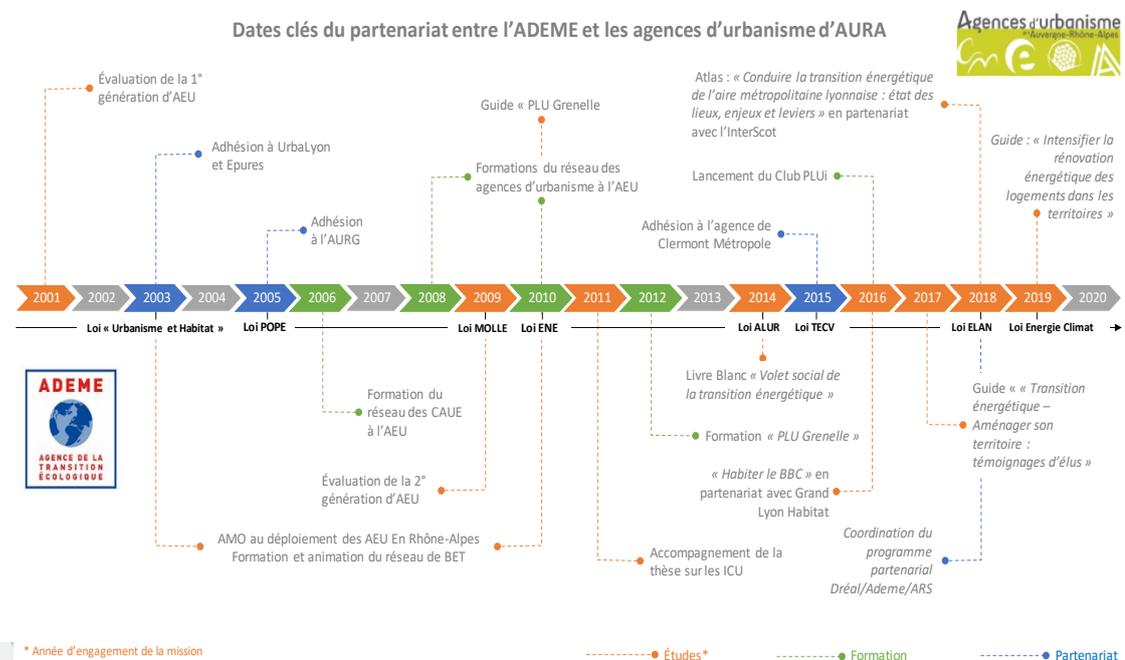
La collaboration entre l'ADEME et les agences d'urbanisme de la région AURA a démarré en 2001 avec un bilan de la 1ère génération des AEU. Ce premier travail d'évaluation a conduit, 2 ans plus tard, à une adhésion de l'ADEME aux agences pour l'accompagner dans le déploiement de la démarche AEU. Pendant environ 10 ans, les missions conduites par les agences étaient quasi exclusivement focalisées sur ce sujet, avec des formes différentes : formation, accompagnement de collectivités, ... ce qui a permis aux agences de se former aux questions d'énergie et de climat et à l'ADEME de s'acculturer sur les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire.



Au fur et à mesure des années, le partenariat et le programme de travail sont devenus de plus en plus mutualisés entre les 4 agences, ce qui a permis de développer des missions d'intérêt régional, sur des champs prospectifs et thématiques.

Cette évolution du partenariat est aussi liée à la forte évolution législative des années 2000 – 2010 qui se caractérisent par une montée en puissance des préoccupations environnementales (lois Grenelle notamment).

Progressivement, à partir de 2010-2012, la formalisation de livrables pouvant constituer des supports de communication et de diffusion des travaux menés par les agences est devenue plus prégnante pour permettre une utilisation par d'autres acteurs et porteurs de projet et d'autres territoires. Exemple : habiter le BBC avec Grand Lyon Habitat, Guide intensifier la rénovation énergétique des logements, guides parus dans les publications de l'ADEME.



### **Une diversité de missions**

- ✓ *Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en œuvre d'AEU auprès des collectivités territoriales (élaboration de cahiers des charges, analyse des offres, aide au choix du prestataire, suivi des études et du projet)*
- ✓ *Formation : élaboration et animation de modules de formations interne et externe, notamment à l'attention des BET, services techniques, élus, CAUE...*
- ✓ *Recherche/développement : études techniques pluridisciplinaires, suivi de projets de recherche, publications*
- ✓ *Communication : élaboration de guides, représentation et développement de partenariats et de réseaux > enjeu de visibilité des travaux et expertises*

### **Un partenariat « gagnant-gagnant » qui a permis :**

- *Une acculturation réciproque :*
  - *- une vraie montée en compétences et en compréhension des agences sur les enjeux de transition énergétique et climatique et sur les thématiques techniques (bruit, eau, mobilité, déchets, air, sols)*
  - *- une acculturation de l'ADEME et une meilleure compréhension de l'écosystème des territoires et de l'aménagement du territoire, se rapprocher des acteurs grâce à la proximité et l'ancrage des agences sur les territoires*
- *Monter en compétences techniques, les agences étant par exemple aujourd'hui en capacité d'accompagner les territoires dans l'élaboration de PCAET*
- *Acquisition d'une légitimité technique en urbanisme pour l'ADEME et en Energie/climat pour les agences et plus généralement en matière d'articulation entre les politiques urbaines et énergétiques*



quartier et de définir une typologie de polarités commune à l'échelle régionale. L'analyse permet de dégager des grandes tendances d'évolution et des spécificités en termes de composition et de densité commerciale de chaque niveau de polarité entre 2009 et 2015.

D'autres partenaires se sont également appuyés sur le réseau Urba4 pour parfaire leur connaissance territoriale et leur compréhension des enjeux territoriaux. Les agences ont, par exemple, accompagné Epora dans la formalisation du diagnostic territorial de son PPI 2020-2026 et dans la constitution de portraits de territoire pour les EPCI de son périmètre d'intervention. Le réseau Urba4 a également été amené à contribuer à une réflexion du CESER sur l'ADN territorial (cf focus spécifique ci-après).

### **Accompagnement des schémas régionaux**

Grâce à leur connaissance des phénomènes territoriaux à l'œuvre sur le territoire régional et à leur capacité d'accompagnement des acteurs dans une logique de dialogue et d'écoute, le réseau urb4 et les agences outillent les politiques publiques régionales et accompagnent l'élaboration, et la mise en œuvre des schémas régionaux. C'est le cas par exemple :

- du **Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)** pour lequel, depuis 2011, le réseau des agences accompagne par exemple les services de l'Etat et de la Région : constitution de l'outil technique référent d'élaboration et de cartographie de la trame verte et bleue régionale, réalisation de formations, réalisation de formations territorialisées pour faciliter la déclinaison locale du SRCE dans les documents de planification, notamment auprès des maîtres d'ouvrage de SCOT et de PLUi.
- de la **TVB du SRADDET** pour laquelle deux actions ont été menées en 2020, l'élaboration d'un support de communication à destination des élus, des partenaires et des DDT sur la déclinaison des orientations de la TVB du SRADDET dans les documents d'urbanisme et la constitution d'une grille d'analyse pour identifier les différentes méthodes et outils utilisés pour mettre en œuvre la TVB dans les Scot. Cette grille est en cours de test sur un SCoT.
- du **Schéma régional des carrières** que le réseau des agences a accompagné dans sa phase diagnostic,
- du **Plan Régional de Santé**, et notamment l'action 17 «Développer un aménagement et un urbanisme favorable à la santé » pour laquelle le réseau Urba4 et l'ORS accompagnent l'ARS et la DREAL depuis plusieurs années. Cet a conduit à une vraie montée en compétences des collaborateurs des agences et à un intérêt de plus en plus fort de la part des partenaires des agences (collectivités, département et autres) sur le sujet santé/urbanisme. L'avenant 2021 constitue ainsi une opportunité pour prolonger la sensibilisation et la mobilisation des acteurs, aller au bout des expérimentations et poursuivre leur essaimage.

Par ailleurs, en 2020, le réseau Urba4 s'est mobilisé pour participer aux ateliers SRADDET organisés par la Région : l'un sur l'urbanisme commercial et l'autre sur l'énergie.

## FOCUS : Des spécificités locales au bénéfice d'une dynamique régionale à partager - Contribution Urba4 à la réflexion du CESER le 4 juin 2020

Pour dynamiser la diversité hors du commun des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, le CESER a engagé un chantier novateur. Il s'est interrogé sur le fait régional et la contribution de chacun des territoires qui compose Auvergne-Rhône-Alpes à l'émergence d'une communauté de destin. Comment dépasser la simple juxtaposition des spécificités de ces territoires pour dégager l'énergie issue des complémentarités interterritoriales ?



### Regard des Agences d'urbanisme sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes

CESER – 4 juin 2020  
Commission 4 Territoires Transport Numérique

Mobiliser les forces et énergies des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes  
Des spécificités locales au bénéfice d'une dynamique régionale à partager



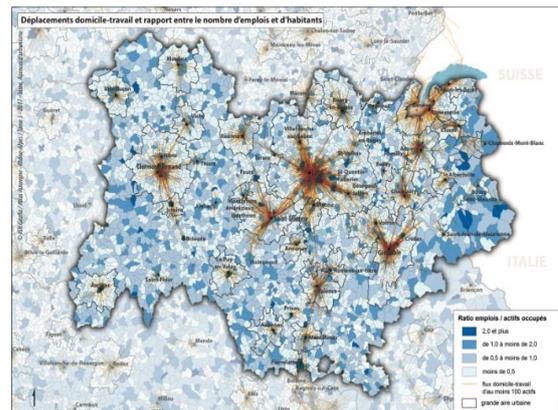
Grâce à un ensemble de témoignages, la Commission 4 « Territoires, transports, numérique » du CESER a ainsi approché l'ADN des territoires et la capacité collaborative de leurs acteurs, puis a recherché comment les transformer en projet de développement. Une dizaine de suggestions ont été proposées pour faire fructifier la quintessence des réalités locales de chaque territoire.

C'est dans le cadre de cette réflexion que le CESER a sollicité le réseau Urba4. Une contribution des agences a ainsi été réalisée à travers une intervention réalisée auprès de la Commission 4 Territoires Transport Numérique du CESER AURA en mai 2020 le 4 juin 2020.

La présentation des agences s'est articulée autour de 3 approches distinctes et complémentaires :

**1. Une approche sensible du territoire régional** à travers la présentation des périmètres d'intervention des 4 agences et des dynamiques interterritoriales qu'ils recouvrent : du fait de leurs partenariats regroupant de multiples collectivités et acteurs des politiques publiques locales, et de leur rôle d'accompagnement des projets interterritoriaux à différentes échelles, les Agences d'urbanisme constituent des outils d'ingénierie intrinsèquement liées aux questions de définition territoriale. Les agences ont ainsi décrit de manière sensible l'origine, les difficultés, l'intérêt, les dynamiques passées, en cours et futures ainsi que les complémentarités et les éventuelles relations (gouvernance partagée, coopérations, contractualisation, ...) qu'entretiennent ces différents périmètres entre eux.

**2. Une approche des dynamiques, des flux, des relations et des trajectoires de développement** : comme il n'est pas possible de répondre globalement - et trop simplement - à la question de l'ADN des territoires, les Agences d'urbanisme ont présenté et commenté quelques cartes produites à l'échelle régionale : cartes d'occupation des sols, d'évolution des dynamiques résidentielles et d'emploi, carte des centralités, des liens et spécificités entre territoires, carte de typologie...pour mettre en évidence les dynamiques, les flux, les relations et les trajectoires de développement.



**3. Une approche rétro-prospective de la notion de territoire de projet** : les Agences accompagnant aussi les collectivités dans leurs différents exercices de prospective, elles ont resitué cette réflexion dans une trajectoire temporelle en appréhendant l'évolution de la notion de "territoire de projet" avec le renouvellement de la planification, la recomposition liée aux différents actes de décentralisation.

# L'animation et la mise en réseau des acteurs et des territoires

Outil partenarial et mutualisé, les agences d'urbanisme de la région AURA et le réseau Urba4 disposent de savoir-faire reconnus en matière de développement de l'interconnaissance et d'animation du dialogue entre territoires et entre acteurs. Grâce à leur ADN multi-partenarial et multithématique, les agences sont en effet en capacité de mobiliser divers partenaires, constituer des tours de table ad hoc et originaux, et d'accompagner les acteurs dans une logique d'écoute et de dialogue.

Le réseau Urba4 accompagne, par exemple, l'Etat dans l'animation des événements régionaux : après avoir accompagné l'animation de la démarche Quartiers durables, les agences appuient l'Etat dans l'animation du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), du club PLUI (cf focus spécifique) mais aussi dans l'animation des « rencontres de la revitalisation.

En effet, dans le cadre des politiques de revitalisation mises en place depuis plusieurs années sur le territoire national, un nouveau club régional a vu le jour autour des dispositifs de revitalisation « Action Cœur de Ville » et « revalorisation des centres-bourgs » à destination des

chefs de projets. Ces territoires sont accompagnés par un réseau d'acteurs sous pilotage de la DREAL depuis fin 2016 pour les centres-bourgs ; et depuis 2018 pour les villes retenues Action Cœur de Ville par un Comité Technique qui réunit la DREAL, le SGAR, la banque des territoires, la DRAC, la DIRECCTE, Action Logement, les chambres consulaires, la Région, le CEREMA et les agences d'urbanisme ; et qui permet de coordonner les actions. Une réunion de lancement des rencontres de la revitalisation s'est notamment tenue le 2 avril 2019 à Lyon. Depuis, deux autres séminaires ont été organisés : en janvier 2020 à Lyon, et en décembre 2020, sous forme de web séminaire.



A noter que compte tenu du contexte sanitaire, le réseau a su renouveler ses techniques d'animation et s'adapter à la digitalisation des échanges. Plusieurs séminaires partenariaux ont ainsi été organisés par Urba4 en distanciel en 2020.

Outre l'animation d'événements, pour développer le travail avec les différents acteurs régionaux œuvrant pour la fabrique territoriale, créer du commun et faire système, le réseau Urba4 est également partie prenante de différents réseaux régionaux : membre actif du réseau paysage, contributeur auprès du Réseau des villes centres et des grandes agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes, partenaire de l'AURA HLM, il travaille aussi en lien étroit avec l'ORS, et collabore ponctuellement avec le CEREMA, l'ORCAE, l'EUL, l'INSEE....

En étant partie prenante des réseaux régionaux, en contribuant au dialogue renforcé entre les acteurs et à la préfiguration de scènes partenariales, le réseau des agences d'urbanisme AURA contribue au déploiement d'un réseau d'expertise territorial performant et constitue un acteur des transitions et une véritable ingénierie des débats.

## FOCUS : Club PLUI régional

*Le Club PLUI de la région Auvergne-Rhône-Alpes, piloté par la DREAL et animé par les agences d'urbanisme, constitue un réseau régional qui permet aux élus, techniciens des collectivités et autres acteurs locaux, d'échanger, de partager et de bénéficier de retours d'expériences.*

*Le travail de suivi et d'animation du club est assuré par une équipe d'appui composée de la DREAL, des DDT, de l'ADEME, du Cerema et du réseau Urba4.*

*Depuis la création du Club PLUI en 2016, 6 séances ont été organisées :*

- 26 janvier 2016 à Lyon : « Le lancement »
- 08 novembre 2016 à Lyon : « PLUi et Habitat »
- 03 octobre 2017 à Lyon : "Gouvernance et concertation »
- 07 mars 2018 à Chambéry : « Climat, énergie et PLUi »
- 27 novembre 2018 à St Etienne : « PLUi, paysage et patrimoine »
- 25 Novembre 2019 à Grenoble : « Bilan et perspectives des PLUi »



*Rassemblant de 80 à 120 participants sur une journée, ces séances ont permis d'organiser des plénières et débats avec les élus et des ateliers de travail avec les territoires.*

*Après 4 années de déploiement du Club territorialisé, les années 2019 et 2020 ont permis de tirer le bilan :*

- *Fin 2019, la 6<sup>ème</sup> rencontre du Club PLUi AURA, qui a rassemblé 115 participants issus de 31 EPCI et 9 départements, a permis, d'une part, d'échanger avec ses membres autour du travail accompli par le club et des premiers enseignements à tirer sur les élaborations de PLUi ; et d'autre part, de partager cette expérience avec les non-membres qui se questionnent sur l'opportunité de lancer une démarche d'élaboration de PLUi.*
- *En 2020, le réseau Urba4 a établi une synthèse des retours d'expérience et des paroles d'élus et réalisé 6 vidéos à partir des témoignages d'élus et techniciens ayant œuvré dans les territoires d'Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre, chacun, de leur démarche de PLU intercommunal spécifique à leur intercommunalité ou ayant participé à des séances du Club PLUi Auvergne Rhône-Alpes, depuis les 4 années.*

## FOCUS : Séminaire AURA HLM « Agir ensemble sur les territoires en mutation » le 8 décembre 2020



Dans le cadre de la communauté d'intérêt des territoires en mutation, l'AURA HLM a organisé un séminaire « Agir ensemble dans les territoires en mutation ». L'objectif des bailleurs sociaux membres d'AURA HLM était de constituer un espace de dialogues avec les parties qui œuvrent pour le développement des territoires en mutation et qui sont pour eux des partenaires majeurs et incontournables.

Pour conduire ces échanges entre acteurs et territoires, l'AURA HLM s'est rapproché du réseau des 4 agences d'urbanisme de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Pour apporter un regard éclairé sur les enjeux d'attractivité des territoires en mutation, Pierre Jarlier, Sénateur du Cantal (1998-2015), Vice-Président du Conseil départemental (1998-2008), Président de Saint-Flour Communauté (1995-2020), et Maire de Saint-Flour (1993-2020), a accepté d'être le grand témoin de ce séminaire.

Des invités en haute responsabilité de l'aménagement du territoire ont également répondu présents à cette invitation de l'AURA HLM : Pascal Bertheaud, Directeur du Cerema ; Estelle Rondreux, directrice adjointe DREAL ; Nicolas Bonnet, Directeur Régional Action logement ; Marie-Laure Vuittenez, Directrice de St Etienne Métropole Habitat ; Rachid Kander, Directeur d'Assemblia ; Philippe Bayssade, Directeur Auvergne Habitat ; Benoit Parent, Directeur agence urbanisme de Grenoble ; UrbA4 Charles Hazet, Directeur agence urbanisme de Clermont, Aïcha Mouhaddab, Directrice AURA HLM.



Le séminaire s'est déroulé en 3 temps :

- 1) **LES TERRITOIRES EN MUTATION, DE QUOI PARLE-TON ?** Les enjeux des territoires détendus au niveau national et les défis des territoires en mutations en Auvergne-Rhône-Alpes ont été appréhendés. La stratégie globale et les perspectives d'accélération de la dynamique des politiques publiques déployées en faveur des territoires en mutation ont été présentées.
- 2) **LES DISPOSITIFS D'INGÉNIERIE SUR LES TERRITOIRES EN MUTATION :** la prise en compte des territoires détendus a été mise en perspective à travers la présentation d'un panorama des moyens et dispositifs existants (nationaux, régionaux et infrarégionaux), leur organisation, leur pilotage, leur état d'avancement, leurs articulations, les moyens mobilisés, les marges de progrès.
- 3) **RETOURS D'EXPÉRIENCES DES BAILLEURS SOCIAUX LES TERRITOIRES AURA :** des zooms sur des territoires où les bailleurs sociaux sont impliqués dans les dispositifs ont été présentés. Un dialogue entre bailleurs, collectivités pilotes et financeurs a permis d'aborder la question de leur place dans les projets, les modalités de coordination, de dialogue et de partage des informations à mettre en place pour plus d'efficience.

Pour se faire, un format type "task force" a été mis en place par UrbA4 pour animer ce séminaire, renforcer le dialogue entre les acteurs, mettre en synergie une communauté d'acteurs et accélérer la dynamique partenariale, permettant ainsi d'accompagner l'AURA HLM dans la constitution d'un écosystème d'acteurs favorables à une cause commune, celle de l'accompagnement des territoires en mutations sur la Région AURA. Des éléments de convergence entre les parties prenantes ont ainsi pu être mis en évidence : faire émerger des projets territoriaux stratégiques et partagés de long terme, mettre en synergie les partenaires et promouvoir le faire ensemble.

# Prospective et innovation territoriale

Les agences d'urbanisme AURA sont en veille permanente vis-à-vis des grandes évolutions sociales et sociétales. Elles conduisent, pour leurs partenaires, une veille dynamique sur l'évolution des modes de vie, les nouvelles façons d'habiter, de travailler, de consommer, d'urbaniser. Elles améliorent en continu leurs outils d'observation et développent des méthodes innovantes de prospective territoriale. Elles éclairent ainsi les collectivités et les acteurs de la ville dans la connaissance des évolutions urbaines, sociales, économiques et environnementales.

La mise en réseau des agences d'Auvergne-Rhône-Alpes permet ainsi d'offrir une ingénierie mutualisée au service des acteurs régionaux, en capacité d'affiner la connaissance du territoire, de suivre et d'anticiper les évolutions, de contribuer au développement d'une vision prospective à l'échelle de la région.

La crise sanitaire actuelle bouscule profondément notre manière de vivre, notre vision du monde et notre façon d'appréhender l'avenir. Elle nous interroge sur les modèles de développement et d'occupation de l'espace, et nous invite à repenser les politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme. Ce type de pandémies pouvant devenir récurrent, il apparaît nécessaire de prendre en compte les risques et les vulnérabilités, de s'interroger sur les mesures qui peuvent être prises au sein des territoires et sur les interventions qui pourront, dans un temps plus long, renforcer la capacité des territoires à se préparer et faire face, au mieux, à ce type de choc et de crises.

La réflexion prospective constitue ainsi un exercice collectif essentiel tout comme le développement d'expérimentations et de solutions innovantes et l'élaboration de stratégies de résilience.

C'est dans ce contexte que l'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes (ORS) et le réseau des 4 agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes ont proposé à leurs partenaires régionaux d'associer leurs expertises professionnelles au croisement de la santé, de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires, pour appréhender la vulnérabilité et la résilience des territoires face aux risques pandémiques.

L'ORS et Urba4 ont proposé d'engager une étude préalable à des expertises plus poussées pour objectiver les intuitions, cibler les vulnérabilités et les atouts majeurs des territoires en situation de pandémie et ainsi mieux cerner comment avancer dans l'analyse des situations et des territoires, de façon pertinente, efficace et décloisonnée.

Aucune suite n'a pour l'heure été donnée à cette proposition mais le réseau Urba4 et l'ORS restent mobilisés et engagés sur ce sujet.



## Quelles évolutions de l'ingénierie publique et des agences d'urbanisme ?

Fortes de leur mission d'intérêt général et de leur ADN partenarial, les agences sont interpellées dans la mesure où les évolutions évoquées interrogent leur devenir à la fois dans leur rôle et leur légitimité, leur organisation et leur gouvernance, leur représentativité, leur capacité d'adaptation et d'initiative, leurs compétences techniques et leur valeur ajoutée par rapport à l'offre d'ingénierie traditionnelle. Quelques « situations », non exclusives les unes des autres, émergent et restent ainsi à approfondir :

- **Des Agences "en tension"**, confrontées à la raréfaction des deniers publics et devant trouver un nouveau positionnement dans une ingénierie en pleine recomposition.

- **Des Agences "outils communs"**, jouant le rôle d'une tête de pont dans un écosystème de l'ingénierie publique territoriale ayant joué la carte de la mutualisation des structures.

- **Des Agences "vigies"**, renforçant leurs capacités d'observations au service de l'action et jouant ainsi un rôle central pour objectiver les tendances et les impacts territoriaux de l'action des collectivités.

- **Des Agences "expertes"**, éclairceuses du dialogue entre parties prenantes des projets, politiques, communs... territoriaux.

- **Des Agences "animatrices"** des partenariats et coopérations entre acteurs privés, citoyens, publics, scientifiques afin de répondre aux besoins du territoire.

- **Des Agences "prototypeuses"** des politiques publiques territoriales ou des projets : au-delà de leur intervention pour aider à définir la politique ou le projet, elles interviennent de façon opérationnelle pour la mettre en œuvre de façon expérimentale.



## Différentes formes de valorisation de la démarche et du matériau constitué

Plusieurs formes de valorisation de cette démarche ont été réalisées :

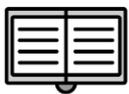
- Dans le cadre des rencontres de la FNAU, organisées en dématérialisées, ce travail a donné lieu à l'animation d'un atelier le 2 décembre 2020 qui a rassemblé plus de 200 participants.
- Un livrable présentant la figure 2040 et explicitant la démarche, le processus méthodologique, la manière dont la problématique a été définie a été réalisé,
- Un podcast sous forme d'interview a été réalisé sous l'égide de la FNAU,
- Un article à paraître dans la revue urbanisme a été rédigé,
- Un article dans la revue Horizons Publics devrait également paraître en début 2021.





# ANNEXES

## Détail des missions 2019-2020



**Capitalisation, diffusion et partage de connaissances et de méthodologie**



## Veille sur les nouvelles mobilités



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Carole Evellin-Montagne (DREAL)

Agence pilote : Clermont

Equipe Urba4 : Isabelle Reynaud, Clément Drevetton, Delphine Monier



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Dans la perspective d'une adoption de la LOM, La DREAL a demandé aux agences de l'appuyer sur la mise en place d'un recueil d'expérience sur les mobilités innovantes pour :

- favoriser la mise à disposition de l'information,
- favoriser la mise en réseau d'acteurs,
- favoriser les synergies, la reproduction d'initiatives ou leur adaptation dans d'autres contextes locaux.



### CONTENU / METHODE

Elaboration de fiches sur différents territoires et thématiques permettant de mettre en avant différentes actions et projets, quel que soit le mode de déplacement.

Compilation d'expériences sur les mobilités innovantes pour :

- présenter succinctement des démarches de différentes natures,
- analyser leurs impacts, leurs coûts,
- identifier des contacts afin de les faire plus largement connaître.

Ce document a vocation à s'enrichir de nouvelles démarches, portées par les acteurs locaux.

Les fiches ont été réalisées et la publication a été diffusée en juin 2019.

Les fiches sont organisées en 5 parties :

- mobilités cyclables
- voiture partagée
- tarification
- innovation numérique
- autres expérimentations





## Transition énergétique équitable



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Jean-Paul GEORGES (ADEME)

Agence pilote : urbalyon



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Le réseau des Agence d'urbanisme travaille à la réalisation d'une synthèse des recommandations partagées sur la manière d'assurer l'équité dans la mise en œuvre de la transition énergétique.

Cette synthèse est organisée de la manière suivante :

- Défi 1- Observation et monitoring pour accompagner une transition énergétique équitable
- Défi 2- Changement des pratiques et des comportements individuels et collectifs (publics/privés, citoyens, institutionnels...)
- Défi 3- Augmentation du « reste pour vivre » des ménages et des « capacités d'investissement /accompagnement » des collectivités
- Défi 4- Innovation dans la planification et dans les processus de gestion interterritoriale des vulnérabilités multiples



### CONTENU / METHODE

La rédaction du Livre Blanc a été finalisé sa diffusion dans les réseaux adéquates assurée.

## Pratiques et méthodologie



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Jean-Paul GEORGES (ADEME)

Agence pilote : epures



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Afin de partager les pratiques et les méthodologies de travail en matière d'énergie et d'environnement, l'ADEME a proposé aux réseaux des Agences d'urbanisme de réfléchir à un format de travail adéquat.



### CONTENU / METHODE

Organisation de séances d'échanges. Plusieurs sujets pourraient faire l'objet de cette démarche :

- Mesure et suivi de la réhabilitation thermique dans les territoires
- Exploitation des données OREGES dans le cadre de diagnostic urbain et de politique urbaines
- Identification des gisements photovoltaïques à l'échelle d'un territoire

Pour animer ces séances, le groupe pourra mobiliser les savoirs et compétences issus des Agences ou s'appuyer sur des partenaires locaux ou issus d'autres territoires.



### DEROULE DE LA MISSION

Réalisation d'une séance d'échange et de travail entre les 4 agences autour de l'utilisation des données OREGES et partage d'éléments relatifs aux enjeux de réhabilitation énergétique des logements.



## Rénovation thermique



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Jean-Paul GEORGES (ADEME)

Agence pilote : Grenoble et epures

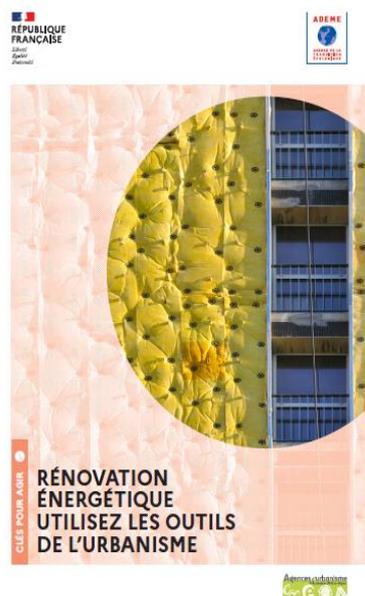
Equipe Urba4 : Maud Marsauche (epures); Emmanuel Boulanger (Grenoble); Damien Saunier (urbalyon)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Le secteur de l'habitat constitue un axe fort de la politique de transition énergétique. Pour l'Etat, il s'agit avant tout de réduire la consommation énergétique des logements et de lutter contre les situations de précarité énergétique. Pour cela, il se fixe comme objectif de rénover 500 000 logements par an, avec plus de 150 000 « passoires énergétiques » (étiquetées F ou G), occupées par des ménages en situation de précarité énergétique, à réhabiliter en priorité chaque année.

Cette étude consiste à réaliser un travail pédagogique sur la compréhension globale du triptyque politique d'habitat - politique de rénovation énergétique - documents d'urbanisme, afin de donner la possibilité aux territoires de relever le défi de la rénovation énergétique de leurs parcs de logements.



### CONTENU / METHODE

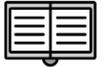
- Dresser le panorama institutionnel et réglementaire global de la politique de rénovation énergétique, et décliner ce cadre de travail à l'échelle de différents contextes territoriaux,
- Porter un regard plus opérationnel sur les atouts et les limites des dispositifs de travail déployés localement concernant la rénovation énergétique à partir de retours d'expériences sur des territoires différenciés. Il s'agit notamment de repérer, en particulier au sein des territoires d'intervention des Agences, les environnements de travail favorables à la rénovation énergétique et d'en tirer des enseignements sur des conditions à réunir pour massifier la rénovation dans les territoires - en termes de mobilisation politique et partenariale, d'articulation entre le PCAET/les documents d'urbanismes et les politiques de l'habitat, etc. Il s'agit aussi de repérer les freins.
- Proposer des outils pratiques et pédagogiques pour faciliter l'émergence d'un environnement favorable à la rénovation énergétique de leurs parcs de logements.



### DEROULE DE LA MISSION

Suite à la réalisation des travaux technique, repris dans un dossier technique en 2018, les années 2019 et 2020 ont été consacrées à sa valorisation sous la forme :

- Finalisation du document technique et de synthèse
- Diffusion des résultats dans les réseaux régionaux avec présentation des résultats au sein des sphères régionale technique relatives à l'énergie et au logement : Lyon le 11/07 et Clermont-Ferrand le 5/09
- Publication « l'urbanisme au service de la rénovation des logements » : transformation de l'atelier prévu fin octobre en entretiens bilatéraux
- Finalisation du plan du guide, rédaction et mise en page du guide et publication janvier 2021



## GES urba



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Jean-Paul GEORGES (ADEME)

Agence pilote : Grenoble et epures

Equipe Urba4 : Maud Marsauche (epures) ; Emmanuel Boulanger (Grenoble) ; Damien Saunier (urbalyon)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

L'outil GES Urba est un outil d'aide à la décision développé et mis à disposition en 2019 par le CEREMA avec le soutien de la DGALN et l'ADEME. Il doit permettre, lors de l'élaboration d'un projet de territoire, d'évaluer l'impact des options d'aménagement, en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES.

Cet outil à visée pédagogique vise à illustrer l'influence des orientations d'urbanisme sur la consommation d'énergie d'un territoire et sur ses émissions de gaz à effet de serre.

Des tests d'application de la « version 2 » de GES Urba ont été engagés en 2019.



### CONTENU / METHODE

epures va tester la mobilisation de cet outil dans le cadre de la révision du Scot Sud Loire.

Une action d'information/formation entre les agences sera conduite pour partager les résultats du test et échanger autour de l'outil GES Urba.

Une rencontre des acteurs des politiques climatiques (TEPOS, CAUE, ...) qui peuvent utiliser ce type d'outil sera réalisée pour travailler sur le lien entre données PCAET et outil GES.

Un web-séminaire ADEME/CEREMA/agences sera organisé pour :

- Présenter comment ce type d'outil peut être utilisé ? quelles temporalités ?
- Identifier les attentes des territoires et vérifier si l'outil y répond.

Les cibles sont les SCoT, PLUi, PCAET, Citergie, contrats de transition écologique



### DEROULE DE LA MISSION

- Test de l'outil par epures
- Organisation d'une réunion inter agence
- Rencontre des acteurs des politiques climatiques (TEPOS, CAUE, ...)
- Organisation d'un web-séminaire ADEME/CEREMA/agences
- Réalisation d'une note de retour d'expérience



## Ilot de Chaleur Urbain

Etude de cas sur les agglomérations de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Jean-Paul GEORGES (ADEME)

Agence pilote : urbalyon

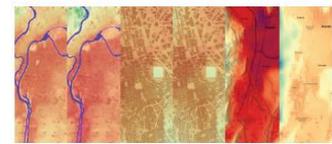


### CONTEXTE / OBJECTIFS

Les partenaires des agences, et notamment l'ADEME et les 3 Métropoles de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne ont permis au réseau Urba4 de suivre et d'apporter leur concours aux travaux de thèse de Julita Diallo-Dudek du laboratoire de climatologie de l'université Lyon III et de Météo France. Ce travail porte sur les mécanismes de formation et de comportement de l'ICU comparé sur les trois agglomérations Rhône-alpines. Les bases de données d'urbalyon, de l'AURG et d'épures ont permis d'alimenter des modèles climatiques et de cartographier ces phénomènes dans trois configurations géographiques très différentes sur une même région. Ce travail apporte une rigueur scientifique et a constitué une opportunité pour les agences d'échanger et de renforcer leurs connaissances pendant plusieurs années sur le phénomène des ICU, sur sa mesure et l'interprétation des phénomènes.



Cette mission constitue ainsi une mise en commun de moyens pour asseoir une méthode d'analyse des phénomènes d'îlots de chaleur urbains dans les trois agglomérations de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne.



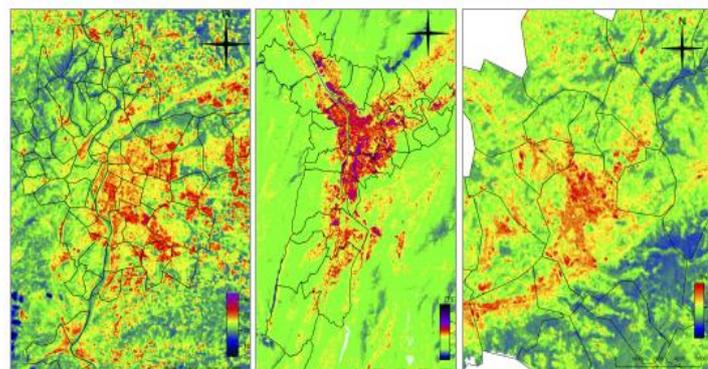
### CONTENU / METHODE

Il s'agit de promouvoir les résultats de la thèse de Mme Julita Diallo Dudek sur les « Ilots de chaleur urbain » sur les agglomérations de Lyon, Grenoble et St Etienne en :

- Finalisant la plaquette de vulgarisation des principaux enseignements de cette thèse : présentation du concept de l'ICU, des pistes de traitement dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement. Cette plaquette sera accompagnée de zooms pour chaque agglomération.
- Réalisant un retour d'informations auprès des agglomérations et des communes sur les campagnes de mesure de température faites en 2012 dans les centres-villes de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne.

Ce travail très riche d'enseignements pour les non spécialistes permet d'éclairer l'enjeu important d'adaptation de nos agglomérations aux vagues de chaleur de plus en plus nombreuses.

Température de surface (agglomérations de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne)



Source : J. Diallo Dudek



## Bilan du partenariat ADEME /URBA4



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Jean-Paul GEORGES (ADEME)

Agence pilote : Urbalyon

Equipe Urba4 : Maud Marsauche (epures) ; Emmanuel Boulanger ; Murielle Pezet Khun (Grenoble) ; Damien Saunier ; Philippe Mary (urbalyon)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Pour répondre à l'enjeu de valorisation / diffusion des actions financées par l'ADEME, et dans la perspective de l'évolution du partenariat ADEME/ Urba4, il apparaît intéressant de réaliser un bilan de la collaboration entre l'ADEME et les agences d'urbanisme à travers la capitalisation et la mise en évidence des actions qui ont été menées dans le cadre de ce partenariat actif depuis plusieurs années. Cela apparaît d'autant plus intéressant que la relation entre l'ADEME et les agences de la région AURA est atypique à l'échelle nationale.

Par ailleurs, les évolutions en cours et à venir au niveau de l'ADEME tout comme la montée en compétences et en expertise des agences d'urbanisme en matière de transition énergétique conduisent à engager une réflexion globale sur la trajectoire 2 degrés et à proposer, dans ce contexte, un partenariat renouvelé entre l'ADEME et Urba4.

Pour que ce partenariat renouvelé ADEME/ Urba4 s'appuie sur des bases solides et s'inscrive pleinement dans les nouvelles orientations de l'ADEME, il apparaît important de mettre en évidence le fait que l'urbanisme constitue un enjeu clé de la transition énergétique, mais également de mieux se connaître et se comprendre ; d'identifier collectivement les pistes de collaboration et de partenariat possibles, d'identifier les sujets intéressants à appréhender dans ce cadre.



### CONTENU / METHODE

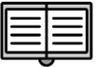
#### Temps 1. Elaboration d'un bilan du partenariat :

- Une compilation des différentes missions conduites dans le cadre du programme partenarial ADEME/ Urba4 et en favoriser l'accès et la consultation pour leur donner de la visibilité
- Un « focus » sur 5 missions « phare » sous forme de « fiche de cas »
- Une présentation synthétique de ces différentes missions et des axes stratégiques de la collaboration ADEME/ Urba4
- Une synthèse des enseignements, résultats et bénéfices du partenariat : spécificités et comparaison avec d'autres partenariats en France (sollicitation club FNAU)

#### Temps 2. Partage des enseignements et identification collective des pistes de travail pour le partenariat renouvelé et l'approche globale de la trajectoire 2 degrés

Une réunion d'échanges entre les coordonnateurs des pôles de l'ADEME et les chargés d'études des agences d'urbanisme Urba4 a été organisée le 10 novembre 2020 sur la base des enseignements du bilan afin de réfléchir collectivement aux perspectives et modalités de travail pour le futur partenariat. Cette réunion a permis de :

- Présenter le bilan et partager les enseignements
- Partager l'expertise, les missions et les réflexions menées par les agences et l'ADEME en matière de transition énergétique et de trajectoire 2 degrés que ce soit en matière de planification, de projets urbains, de mobilité, de biodiversité... en lien avec chacun des 3 pôles
- Partager les thématiques appréhendées par chacun des 3 pôles de l'ADEME
- Echanger autour du renouvellement du partenariat pour construire collectivement des pistes de partenariat, identifier les points de convergence et les sujets communs à creuser



## Préfiguration de la scène d'échanges régionale ADEME



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Jean-Paul GEORGES (ADEME)

Agence pilote : Grenoble

Equipe Urba4 : Maud Marsauche (epures) ; Emmanuel Boulanger ; Murielle Pezet Khun (Grenoble) ; Damien Saunier ; Philippe Mary (urbalyon)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Les évolutions en cours et à venir au niveau de l'ADEME conduisent à l'initialisation d'une forme de partenariat renouvelé avec les agences d'urbanisme. Ce partenariat renouvelé se traduit à travers la mise en place d'une nouvelle scène d'échanges qui s'attachera à appréhender les axes de partenariat et les sujets identifiés dans la mission « bilan ».

Cette nouvelle scène d'échange dont la forme reste à définir s'inscrira en complémentarité des démarches nationales, et notamment celle menée par le CEREMA dans le cadre de l'AMI trajectoire 2 degrés. Elle permettra à l'ADEME d'accompagner, à l'échelle de la région AURA, les acteurs en charge de la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme dans la transition énergétique et la neutralité carbone.

Cette scène d'échanges et de dialogue régional s'attachera, chaque année, à mettre en lien les acteurs sur un sujet phare lié à la trajectoire 2 degrés.



### CONTENU / METHODE

La mise en place de cette nouvelle scène d'échanges nécessite d'engager, en 2020, une réflexion sur la préfiguration d'un tel club. La mission a donc pour objectif de :

- définir les objectifs assignés à la nouvelle scène de dialogue au regard des enjeux mis en évidence,
- préciser le cadre méthodologique, le public cible, l'articulation avec les autres scènes existantes, le type d'animation ... ;
- définir les modalités de valorisation et de diffusion des travaux à différentes échelles (territoires locaux, régional, voir national),
- réfléchir à la manière d'impliquer le monde universitaire.

Pour se faire, 3 temps d'échanges ont été prévus pour construire la feuille de route de la future scène d'échanges :

- **Temps 1 - Identifier le champ du débat, les angles et les contenus** : délimiter le champ de questionnement / enjeux / objectifs liés à la transition écologique et énergétique
- **Temps 2 - Identifier les acteurs impliqués dans les stratégies territoriales de transition et les scènes d'échanges régionales existantes.** La transition écologique et énergétique implique de multiples politiques (mobilité, habitat, énergie, ...) et nécessite une approche transversale. Or, les scènes de travail actuelles à l'échelle régionale semblent plutôt portées sur des objets ou des cadres ciblés : Plateformes de la rénovation énergétique, Tepos et TepCV, Plan Climat, club Plui... Un recensement de ces scènes et des acteurs investis permettrait de voir comment les faire dialoguer sur **une approche plus systémique de la transition.**
- **Temps 3 - Esquisser la feuille de route** : préciser l'opportunité d'une nouvelle scène d'échange, identifier les cibles à atteindre dans le cadre de cette scène de co-construction d'échanges et de dialogue proposer plusieurs scénarios de formats possibles pour les 2/3 prochaines années, ...

Réalisation **d'entretiens avec des personnes ressources** : porteurs de projet de stratégies territoriales, animateurs des plateformes ou têtes de réseau, ...



## Stratégies de reconversion des friches économiques et trajectoire 2 degrés



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Jean-Paul GEORGES (ADEME)

Agence pilote : Clermont

Equipe Urba4 : Karine Enjolras, Sylvie Lavigne (Clermont) ; Lolita Dalary, Anne-Gaëlle Gontin (epures) ; Manon Sajaloli (Grenoble) ; Nathalie Calvo (urbalyon)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Le sujet des friches, historiquement appréhendé par l'ADEME, partagé par les acteurs, ancré territorialement, et lié aux évolutions en cours en matière de limitation de la consommation foncière apparaît comme un sujet intéressant pour tester les nouvelles modalités du partenariat renouvelé.

L'objectif de cette mission est donc de mettre en pratique une nouvelle scène régionale d'échanges de l'ADEME en appréhendant la question des stratégies territoriales de recyclage des friches économiques. Il s'agit, pour l'ADEME, d'illustrer comment accompagner et inciter un territoire à élaborer une stratégie de reconversion de ses friches économiques grâce au développement d'une vision large du recyclage : quelles contributions des friches aux politiques de développement du territoire (économie, ENR, TVB, logements...).



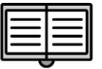
### CONTENU / METHODE

Dans un premier temps, l'objectif de cette démarche est de recueillir à travers une grille commune des expériences et/ou expérimentations opérationnelles sur les différents territoires.

Il s'agit de s'intéresser aux indicateurs mobilisables d'une trajectoire 2°C appliquée à la reconversion des friches et d'analyser les traductions faites de cette thématique dans les stratégies territoriales. Les conditions de réussite de la reconversion (le processus, les outils mobilisés, les partenariats, la gouvernance, ...) et les freins rencontrés (fonciers, financiers, montage opérationnel, ...) compléteront l'appréhension des opérations choisies pour leur caractère démonstrateur.



Dans un second temps, l'objectif est de doter les différents acteurs de la reconversion de friches d'un outil intégré à un processus / démarche permettant d'évaluer le potentiel de contribution des friches à une stratégie territoriale trajectoire 2°C.



## Modernisation des SCoT



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Hermance Gauthier (DREAL)

Agence pilote : Urbalyon

Equipe Urba4 : Jean-Christophe Tepelian (urbalyon) ; Ludovic Meyer (epures) ; Philippe Couillens (Grenoble)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

La loi du 23 novembre 2019 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique habilite le Gouvernement à légiférer par voie d'ordonnance afin, notamment, de prendre toute mesure propre à adapter, à compter du 1er avril 2021, l'objet, le périmètre et le contenu du SCOT afin de tirer les conséquences de la création du SRADDET et du transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme aux EPCI à fiscalité propre ; à limiter et simplifier les obligations de compatibilité et de prise en compte pour les documents d'urbanisme.



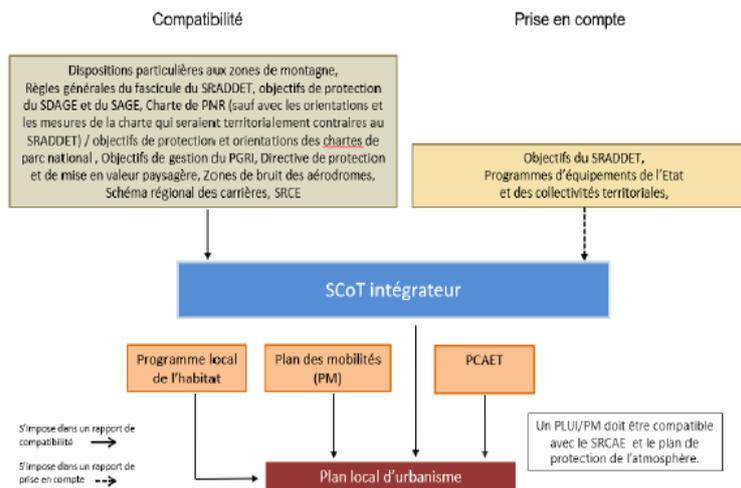
### CONTENU / METHODE

A la demande de la DREAL, le réseau Urba4 a constitué une présentation à l'attention des DDT de la région composée de :

- Une synthèse juridique
- Une analyse des effets potentiels sur les Scot de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : la perte d'opposabilité de la DTA

Ces éléments ont été présenté sous forme de power point le 27 novembre 2020, et font l'objet d'un livrable de restitution.

### LA HIERARCHIE DES NORMES DANS LE CODE DE L'URBANISME APRES L'ENTREE EN VIGUEUR DE L'ORDONNANCE N° 2020-745





## Guide méthodologique sur les études de gisements fonciers



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Isabelle CHARRONDIÈRE, Eva FOULDRIN, Valérie GUIBERT, Marie LECOQ, Coralie LAVAL Epora

Agence pilote : epures

Equipe Urba4 : Catherine Araud-Ruyant et Laetitia Bouette (EPURES) ; Olivier Blanquet (UrbaLyon) ; Kader Boukerrou et Manon Sajaloli (AURG)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

L'EPORA a souhaité l'appui du réseau des agences d'urbanisme Urba4 pour conduire une réflexion méthodologique sur les études de gisements fonciers.

Dans un contexte de rationalisation de la consommation foncière, de réduction de l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels par un développement privilégiant le renouvellement urbain et le recyclage du foncier, les études de gisements sont un outil proposé aux collectivités pour alimenter un observatoire foncier, contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des documents de planification, définir et mettre en œuvre des stratégies foncières durables.



## ÉTUDES DE GISEMENTS FONCIERS GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Identifier, qualifier, connaître  
Pour observer et mobiliser durablement le foncier du territoire

EPORA

Agences d'urbanisme

Décembre 2018



### CONTENU / METHODE

Cette réflexion qui s'est déroulée en 2018 – 2019, se formalise dans un guide, co-construit à partir des pratiques menées depuis plus d'une dizaine d'années par l'EPORA et les Agences d'urbanisme sur des territoires hétérogènes.

Ce guide permet ainsi de mutualiser et capitaliser les savoir-faire, de mettre en avant les bonnes pratiques pour identifier, qualifier, connaître ; pour observer et mobiliser durablement le foncier dans le cadre de stratégies foncières maîtrisées.





# ANNEXES

## Détail des missions 2019-2020



**Connaissances du territoire régional et  
accompagnement en ingénierie**



## Etude exploratoire sur les polarités



### INTERLOCUTEURS

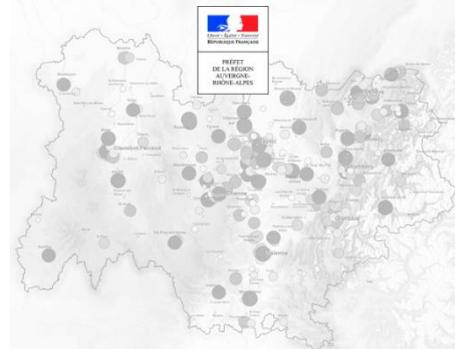
Référent MO : Ludovic Gonzalez (DREAL)

Equipe Urba4 : Colombe Buévoz et Alicia Turc (AURG), Jean-Michel Demard et Stéphanie Terrisse (Clermont), Lavinia Blanquet et Ludovic Meyer (epures), Olivier Roussel (urbalyon)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

En 2016 et 2017, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont réalisé pour le compte de la DREAL, en association avec les DDT concernées, une étude exploratoire des centralités de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne (AMELYST) dans l'objectif d'actualiser les réflexions sur la multipolarité. L'Agence d'urbanisme de Grenoble a également été mandatée pour conduire une étude similaire à l'échelle du Sillon Alpin dont la restitution prévue via un séminaire spécifique en juin 2019 n'a pas pu aboutir.



### ANALYSE DES CENTRALITÉS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

>> Étude exploratoire

En continuité des études menées pour l'aire métropolitaine de Lyon - Saint-Etienne et pour le Sillon Alpin

Novembre 2019

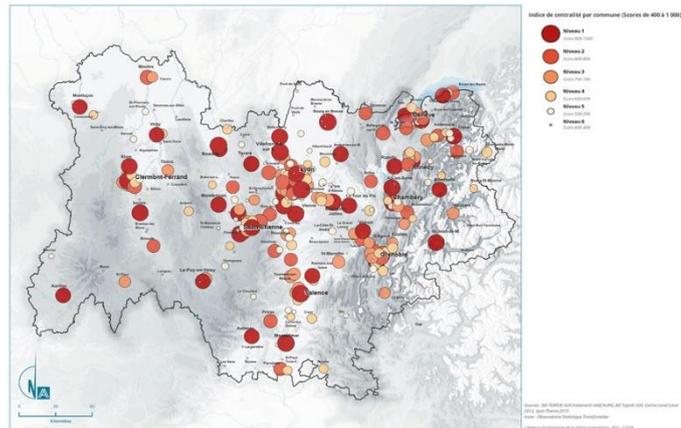


La deuxième phase consistait à élargir cette démarche exploratoire des centralités à l'ensemble du territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes. Le réseau UrbaA4, fort de sa connaissance des systèmes territoriaux locaux et des documents cadres en vigueur (PLU-I, Scot, DTA, inter-Scot, SRCE) s'est engagé à mener cette étude dans le courant de l'année 2018.



### CONTENU / METHODE

La commande visait à objectiver le modèle multipolaire tel que préconisé par plusieurs documents de planification sur le territoire ; interpeller l'action publique pour les démarches de planification future ; et questionner la territorialisation de la métropolisation avec son double mouvement de concentration et de diffusion. Cette étude devait intégrer le genevois au périmètre d'étude, reprendre la méthode initiale « AMELYSE » pour permettre une continuité entre les études (indicateurs et scoring), explorer la méthode à l'échelle AURA, avec analyse et ajustements à 4 agences, et possibilité de faire des propositions pour aller plus loin.



### DEROULE DE LA MISSION

L'étude a été finalisée et présentée en février et en septembre 2019. La version finale a été transmise en novembre 2019 suite à la prise en compte des modifications demandées par la DREAL et les DDT lors de la discussion Urba4/Etat de fin septembre 2019.



## Portrait de territoire - PPI 2021-2025 - Epora



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Justine Mottin

Agence pilote : epures

Equipe Urba4 : Lolita Dalary (epures), Sébastien Rolland (urbalyon), Lena Boudin et Manon Sajaloli (AURG)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Dans le cadre de l'élaboration de son Programme Pluriannuel d'Investissement 2021-2025 dont l'approbation a été réalisée fin 2020, EPORA a sollicité l'appui des agences d'urbanisme (epures, UrbaLyon, AURG) pour réaliser un portrait de territoire sur son périmètre d'intervention. Ce portrait de territoire a pour objectif de :

- mettre en avant les problématiques foncières et les enjeux territoriaux propres au territoire d'intervention de l'EPORA à l'échelle de la région AURA ;
- être en résonance avec les orientations et axes du prochain PPI ;
- être synthétique, communicant et accessible sous la forme d'un ensemble de cartes et de textes courts de 6 à 8 pages environ.



### CONTENU / METHODE

Ce portrait de territoire s'appuie sur l'ensemble des éléments déjà réalisés dans les précédents diagnostics EPORA : diagnostic réalisé lors du précédent PPI en 2014 et 2018 par l'Agence de Lyon, portraits de territoire EPCI et livrets cartographiques réalisés en 2019 par Urba3, book de cartes du SRADDET... Il positionne le périmètre d'intervention à l'échelle de la région AURA : toutes les cartographies sont à l'échelle de région AURA avec une identification du périmètre EPORA.

Pour réaliser ce portrait de territoire, un travail collaboratif inter-agences et en partenariat avec EPORA a été mené afin de :

- Sélectionner une dizaine d'indicateurs les plus pertinents
- Mettre à jour et/ou adapter l'échelle d'études de ces indicateurs si nécessaire
- Formaliser une analyse des enjeux territoriaux via des textes courts et problématisés
- Réaliser des cartographies lisibles et synthétiques en harmonie avec la charte graphique Urba3 et celle d'EPORA.

La structuration du portrait de territoire a été construite au regard des orientations proposées pour le nouveau PPI d'EPORA :

- L'introduction permet de qualifier l'armature territoriale du périmètre EPORA dans la région AURA dans une approche géographique et fonctionnelle.
- La deuxième partie caractérise l'attractivité et la cohésion des territoires au regard de leurs dynamiques actuelles (foncières, démographiques, économiques, résidentielles), afin de définir les problématiques et besoins spécifiques des territoires. Elle intègre les axes spécifiques des besoins en logement et de développement économique.
- La troisième partie s'attache à identifier les stratégies locales d'aménagement en matière de planification et les leviers d'actions durable des territoires au regard des contraintes et potentiels de développement. Elle aborde les axes concernant la revitalisation des centralités et quartiers en difficultés, l'évolution des espaces à risques et les réserves foncières des collectivités.



## Portraits des EPCI du périmètre Epورا



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Justine Mottin  
Agence pilote : epures

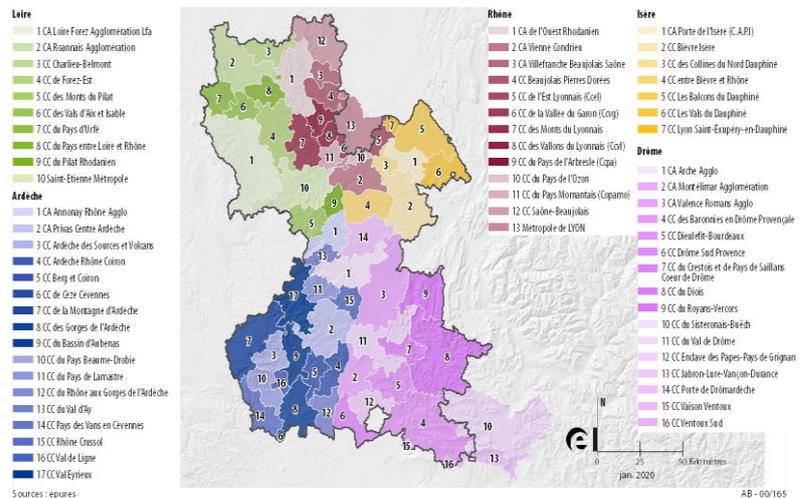
Equipe Urba4 : Gratielle Boutantin et Camille Decot (epures), Patrick Brun et Maxence Prouvost (urbalyon), Lena Boudin et Manon Sajaloli (AURG)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

EPORA accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie foncière. La décision d'intervention dans un territoire nécessite de rassembler des informations de différentes natures. Epورا a ainsi demandé au réseau Urba4 de l'accompagner dans la réalisation de portraits de territoire des EPCI à l'échelle de son périmètre d'intervention. Les fiches d'opportunité permettent à la fois d'éclairer les dynamiques en œuvre sur les territoires et d'indiquer l'état des documents de planification. Ces éclairages permettent de positionner les EPCI les uns par rapport aux autres au vu des indicateurs examinés.

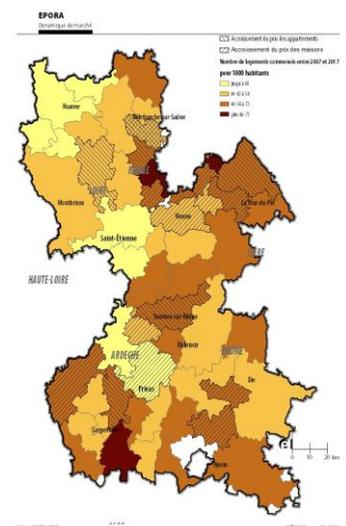
### Les EPCI du territoire d'EPORA



### CONTENU / METHODE

La réalisation de portraits de territoire des EPCI à l'échelle du périmètre d'intervention de l'établissement public en 2019 a permis de constituer un socle de connaissance des différents EPCI en matière de démographie, d'économie, d'habitat, de déplacements, d'environnement, de foncier. Une trentaine d'indicateurs ont été construits pour situer l'EPCI dans l'ensemble du territoire d'intervention de l'EPORA. Une typologie des EPCI a été établie au regard de leur dynamique et de leur profil. Ce travail s'est matérialisé par :

- la publication d'un jeu de fiches recto-verso synthétisant des indicateurs caractérisant la cinquantaine d'EPCI concernés, aujourd'hui utilisé par les chargés de programme EPORA ;
- l'édition de 2 livrets cartographiques représentant des données de contexte et des indicateurs thématiques sur l'ensemble du territoire d'EPORA, mobilisés pour le PPI.
- la participation à une séance interne de valorisation des productions.



En 2020, ce travail a été prolongé, sur la forme, en améliorant la restitution de certains indicateurs, et sur le plan du contenu, en approfondissant certaines thématiques.



## Etude sur le renforcement des liaisons Lyon/Saint-Etienne



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Olivier Murrus, Florent Buchwalter (DREAL)  
Cerema : Christophe Hurez

Agence pilote : epures

Equipe Urba4 : Guillaume Arzac et Daniel Zobebe (epures), Olivier Roussel (urbalyon)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

En 2018, le Ministère des transports et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ont initié une démarche d'étude portant sur l'amélioration des liaisons autoroutières et ferroviaires entre les Métropoles lyonnaise et stéphanoise. 4 groupes de travail ciblés ont été lancés : secteur Givors-Ternay ; secteur Mornant - Pierre Bénite ; secteur Ondaine - St Etienne - Gier ; intermodalité et services ferroviaires.

A l'amont de la définition d'un plan d'action global, et de l'intervention de BET spécialisés pour concevoir des projets opérationnels (infrastructures, aménagements...), la DREAL a confié aux 2 Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne la réalisation préalable d'une étude de recensement des enjeux territoriaux et de mobilité, et des projets de territoire, sur l'ensemble du territoire relevant des questions de relation entre les bassins de vie lyonnais et stéphanois.



### CONTENU / METHODE

La méthode de travail se structure autour de 3 entrées :

1. Une approche intégrée à l'échelle du grand territoire d'étude
  - 1.1. Description de l'ensemble des trois territoires d'études : principales dynamiques replacées dans le contexte de l'aire métropolitaine Lyon – St Etienne (au sens inter-Scot)
  - 1.2. Recollement des Scot : lecture croisée des orientations générales des schémas de cohérence territoriale sur les territoires considérés
  
2. Une approche systémique par secteur / groupe de travail :
  - 2.1. Données clefs harmonisées
  - 2.2. Questionnements par problématique plutôt que par thématique (atouts / contraintes, opportunités / menaces)
  - 2.3. Mise en perspective du territoire vécu (urbain, éco...), dans son épaisseur, au-delà de la stricte approche des infrastructures
  
3. Une approche sensible des enjeux de territoire
 

Dynamique de travail et d'échange avec l'équipe projet du Cerema (partage d'informations urbanisme / mobilité, croisement des données détenues / recueillies, enquête d'usages / témoignages habitants –acteurs, relevés de terrains / approche photo...)

Les livrables :

- Pour chaque secteur, un « book / atlas » facilement appropriable, constitué de : 1 note « mémo chiffres et cartes clefs » (démographie, éco, équipements, mobilités...) ; 1 carte « synthèse des



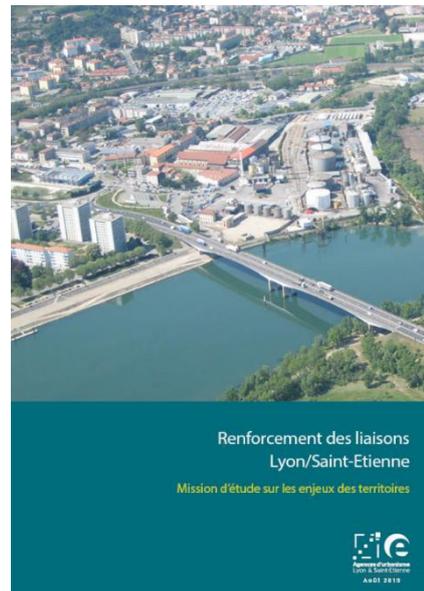
dynamiques urbaines » (les réalisations en cours / les projets / les idées...) ; 1 carte des contraintes territoriales (PPRI, PPRT, champs captants, ZNIEFF, air/bruit...) ; 1 carte des problématiques et enjeux (vision de synthèse) ; 1 « note d'ambiance » territoriale : apports croisés A2+Cerema (citations, photos...) d'une approche sensible de chaque secteur

- Sur le « grand territoire d'étude »,
  - o un « poster illustré » de synthèse des éléments saillants de diagnostic – ressentis – dynamiques – projets (A2+Cerema),
  - o un rapport d'étude illustré d'environ 100 pages,
  - o un diaporama de restitution d'environ 180 diapositives avec cartographies originales.



#### DEROULE DE LA MISSION

- Participation des agences à toutes les instances tenues par la Préfecture de Région, le SGAR et/ou la DREAL AURA au premier semestre 2019 (comité de pilotage global, comités de pilotages et comités techniques des 4 groupes de travail dédiés - ferroviaire / intermodalité ; Givors / Ternay ; Mornant / Brignais ; Ondaine / Gier).
- Réalisation et restitution de la contribution début juillet auprès des commanditaires techniques, consistant en une "mise de fond" des enjeux territoriaux et multimodaux relatifs à la liaison Saint-Etienne / Lyon (personnes et marchandises).
- Modification du livrable pour prise en compte des améliorations/corrections sur le rendu "zoom Givors Ternay"
- Réalisation d'une carte de synthèse des enjeux restituée devant les instances de pilotage général et thématique : dernières modifications en cours





## Etude sur le « e-commerce »

Quels sont les effets en matière d'aménagement territorial de l'essor du e-commerce ?



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Eric Sbrava (DDT9)

Agence pilote : urbalyon

Equipe Urba4 : Blandine Crousier (urbalyon) ; Julien Clementi (Grenoble) ; Laetitia Barrans (epures)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Le commerce est fortement bouleversé par les mutations économiques et sociétales à l'œuvre : pouvoir d'achat contraint des ménages, accélération des rythmes de vie, modifications des modes de déplacement et des modes de consommation, transition écologique, évolutions réglementaires, etc. Ces évolutions engendrent une mutation profonde et rapide du paysage commercial et des modèles de distribution. L'essor du e-commerce couplé à la démultiplication des points de livraisons, et le développement des innovations technologiques impactent directement le « rôle » et le fonctionnement des magasins, la logistique commerciale et la gestion des livraisons, et questionnent le devenir des magasins physiques, du moins tels que nous les connaissons aujourd'hui. Dans un tel contexte de progression rapide des ventes en lignes, associé à une poursuite des demandes d'implantations et d'extensions des moyennes et grandes surfaces et à une vacance de plus en plus marquée des commerces de centre-ville de tailles diverses, la DDT69 et la DREAL ont souhaité engager une réflexion sur les impacts du e-commerce en matière d'aménagement du territoire.

Cette étude à l'échelle régionale poursuit plusieurs grands objectifs :

- Appréhender les dynamiques du e-commerce (tendances, impacts, fonctionnement de la logistique commerciale et gestion des derniers kilomètres ...),
- Comprendre les logiques d'acteurs et des collectivités,
- Apprécier et anticiper les effets en matière d'aménagement de l'essor du e-commerce selon les situations territoriales.

Elle doit permettre de partager les constats avec les acteurs et les collectivités, d'acculturer les services de l'Etat sur cette thématique et d'alimenter les porter à connaissance et les notes d'enjeux de l'Etat dans la perspective d'une évolution des documents d'urbanisme et/ou de planification (SCoT, PLU, PLH, PDU...).



### CONTENU / METHODE

L'étude s'organise en 4 volets distincts mais complémentaires les uns des autres :

1. Une mise de fonds et une approche régionale,
2. Un diagnostic à l'échelle nationale et européenne,
3. Une projection des dynamiques et des perspectives en matière d'aménagement,
4. Des focus territoriaux.

La production des agences concerne les volets 1 et 4. Les autres volets sont conduits en complémentarités et en articulation par le bureau d'étude AID Observatoire.



## Etude sur les pôles commerçants de centre-ville

Publication avec l'INSEE



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Aline Labosse (INSEE)  
 Equipe Urba4 : Blandine Crousier (urbalyon) ; Julien Clementi (Grenoble) ; Laetitia Barrans (epures) ; Sylvie Lavigne (Clermont)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Ces dernières années, certaines villes connaissent un phénomène de dévitalisation commerciale de leur centre-ville. Ce déclin que la présence de zones commerciales périphériques ou la concurrence de l'e-commerce peuvent en partie expliquer, est un enjeu majeur pour les acteurs publics locaux. La redynamisation des commerces de centre-ville est au cœur des politiques publiques actuelles (« Action Cœur de Ville » notamment dans sa dimension commerciale, « Opérations de Revitalisation du Territoire » (Loi Elan) permettant la mise en œuvre, sur décision préfectorale, de moratoires sur le développement de galeries commerciales en périphérie de ville dès lors que de tels projets constituent une menace potentielle pour la revitalisation des centres-villes). L'intérêt de cette étude est de mieux connaître l'évolution de l'offre commerciale en centre-ville et d'identifier des facteurs d'explication (rôle des centres-villes au sein des territoires, caractéristiques de la population, éléments d'attractivité tels que desserte locale ou patrimoine touristique). Par conséquent, les partenaires, au vu de l'intérêt partagé, s'engagent dans la réalisation en commun de cette étude.

### Évolution des pôles commerçants de centralité : le poids des dynamiques territoriales

Les SCoT des quatre métropoles de la région concentrent 20 100 commerces et services commerciaux localisés au sein de 144 pôles situés en centre-ville, centre-bourg ou cœur de quartier. Quatre profils de pôles se dégagent en fonction de leur taille et de leur rayonnement commercial. Leur répartition est le reflet de l'armature urbaine des territoires. Un pôle sur cinq perd des commerces entre 2009 et 2015. Leur évolution dépend avant tout du contexte local : nombre et diversité des activités, pôles concurrentiels à proximité ou dynamique démographique. Toutefois, leur trajectoire suit celle de leur environnement proche, en plus marquée. La restauration gagne du terrain dans la composition commerciale des pôles.

Charles-Julien Giraud, Aline Labosse, Insee



L'étude vise à objectiver l'état de santé du commerce de centre-ville en pôle des SCoT comprenant une métropole régionale. Elle traite de l'évolution de l'offre commerciale dans les pôles commerçants de centre-ville en observant la dynamique du nombre de magasins et de l'emploi.



### CONTENU / METHODE

L'étude traite de l'évolution de l'offre commerciale dans les pôles commerçants de centre-ville en observant la dynamique du nombre de magasins et de l'emploi entre 2009 et 2015. Elle s'appuie sur une typologie des pôles définie pour l'étude selon leur fonction commerciale. Elle éclaire ces phénomènes de dévitalisation ou de dynamisme au travers de la taille des pôles, des secteurs d'activité présents et de leur évolution, de la pérennité des établissements. Elle met en évidence des facteurs pouvant expliquer la trajectoire des différents pôles de centre-ville (rôle du pôle au sein du territoire, caractéristiques de la population, éléments d'attractivité tels que desserte locale ou patrimoine touristique sur la commune).



L'Insee traite les données issues principalement de ses investissements (base commerce et autres sources), contribue à l'analyse, à la rédaction de la publication et au circuit de relecture. Par sa connaissance du contexte territorial, UrbA4 contribue à l'élaboration de la typologie et apporte son expertise thématique dans l'analyse et l'interprétation conjointe des résultats statistiques produits par l'Insee sur la dynamique commerciale.

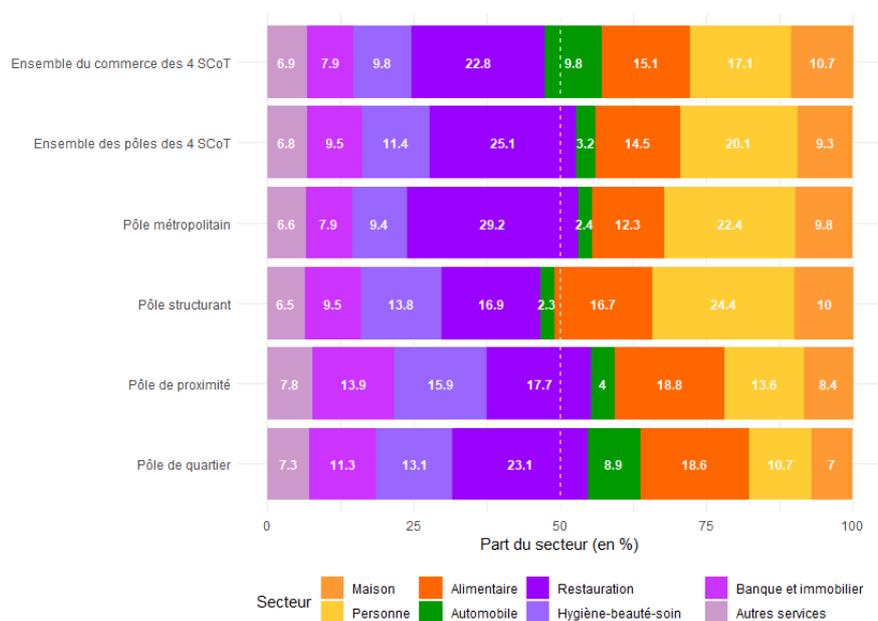
UrbA4 a également un apport qualitatif sur l'identification des phénomènes et dynamiques à l'œuvre dans les différentes polarités et territoires et propose des pistes d'actions ou outils mobilisables pour chacune en fonction de leurs typologies.

Les travaux donnent lieu à :

- une étude « synthèse », réalisée conjointement par les partenaires, de 4 pages publiée en décembre 2020 associée à un communiqué de presse ;
- des tableaux complémentaires (correspondants aux données analysées dans les publications et leurs illustrations) remis par l'Insee à UrbA4 en décembre 2020 qui pourront notamment figurer en annexe électronique de la publication 4 pages, après accord des partenaires ;
- une présentation publique des résultats (conférence de presse conjointe UrbA4 / Insee) organisée à la sortie des publications en février 2020.

### Des activités différentes selon le rayonnement du pôle

Répartition des établissements commerciaux selon leur activité et le type de pôle commerçant en 2015





## Schéma Régional des Carrières (SRC)



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Elodie Conan (DREAL)

Agence pilote : Grenoble

Equipe Urba4 : Murielle Pezet-Khun (Grenoble), Christophe Riocreux (epures), Philippe Mary (urbalyon), Gérald Paulin (Clermont)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

La DREAL élabore pour le compte du Préfet de région le Schéma régional des carrières (SRC). Un des enjeux de ce nouveau schéma vise à mettre au point des scénarios d'approvisionnement de la région en matériaux.

La diversité des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes et la concentration des besoins dans les grandes aires urbaines nécessitent de réaliser un focus particulier sur les principaux bassins de consommation. Ces focus visent à analyser l'adéquation besoins / ressources locales à court et moyen terme et à identifier les filières en place. Ils viendront, de manière itérative, alimenter le contenu du SRC.



### CONTENU / METHODE

Le réseau des Agences d'urbanisme a contribué, d'une part, à la réalisation de fiches diagnostic territorial sur les bassins de consommation des principales aires urbaines d'Auvergne Rhône-Alpes, d'autre part aux orientations et mesures du SRC.

En 2018, le travail a été engagé avec la définition d'une méthode exploratoire de production des focus par bassin de consommation en commençant par celui de l'aire urbaine de Grenoble. La production de cartes aidant à la décision sur les choix de périmètres à l'échelle régionale, y compris sur l'aire urbaine de Grenoble, a été réalisée.

En 2019, les agences ont contribué à la réalisation de diagnostics sur les bassins de consommation des principales aires urbaines d'Auvergne Rhône-Alpes avec une trame commune construite à partir de la fiche exploratoire grenobloise : un volet «Enjeux de nature sociale, technique et économique liés à l'approvisionnement durable des ressources» décrivant la dynamique du territoire concerné, les filières industrielles importantes, l'analyse de l'évolution de l'occupation des sols, les contenus du ou des SCoT au sein de ces aires urbaines (principales orientations et volet carrière) a été réalisé, accompagné de cartographies, d'une présentation de l'aire urbaine concernée. Sur l'aire grenobloise, une séance d'échanges avec des experts a été organisée pour enrichir le projet de diagnostic.

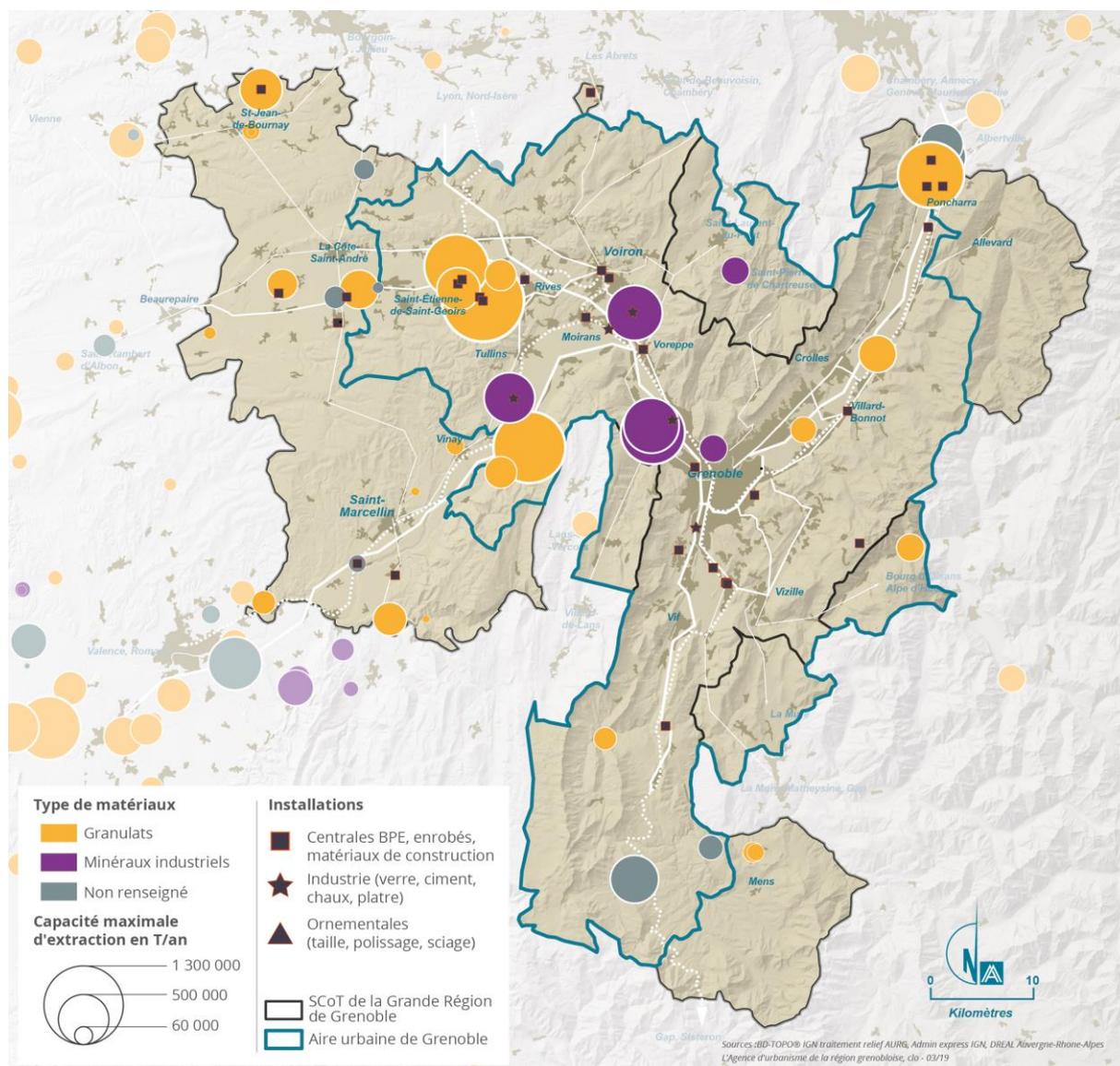
L'agence d'urbanisme de la région grenobloise, pilote de la mission, a participé aux instances du SRC : Copil ; Groupe ; Groupe urbanisme ; Conférence régionale des matériaux.

Les contributions aux diagnostics se sont avérées plus longues à réaliser que prévu. Les échanges avec la DREAL ont été peu nombreux. Les Agences de Clermont et Saint-Etienne ne bénéficiaient, qui plus est, pas de recul sur cette question des carrières et étaient dotés de peu de jours pour fournir des éléments de diagnostic. L'Agence de Lyon a fourni un diagnostic complet des aires urbaines de Lyon et Vienne, qui a donné satisfaction à la DREAL, mais qui a demandé un nombre de jours de travail supérieurs à ce qui était prévu en 2019 du fait du vaste territoire, des 10 SCoT à étudier, et du manque de données et d'analyses sur les bassins de consommation.



En 2020, les diagnostics territoriaux ont été finalisés.

Une séance pour échanger avec les acteurs locaux a été organisée début 2020 à l'échelle de l'Inter-SCoT de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.





## Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

### TVB SRADDET



#### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Carole Evellin-Montagne / Marc Michaud

Agence pilote : epures

Equipe Urba4 : Christophe Riocreux (epures), Philippe Mary (urbalyon), Hugues Merle (Grenoble), Fabrice Ravel (Clermont)



#### CONTEXTE / OBJECTIFS

Le réseau des agences d'urbanisme accompagne depuis plusieurs années la DREAL et la Région dans l'élaboration, puis la mise en œuvre des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique dans les documents d'urbanisme. Ces années ont permis de mettre en place une véritable politique de sensibilisation et de formation à la TVB et de commencer l'évaluation de sa mise en œuvre localement.

Afin de poursuivre les travaux de sensibilisation et d'évaluation de la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme dans un contexte de transition entre SRCE et SRADDET, il a été décidé de travailler sur 5 axes :

- Analyse de la déclinaison de la TVB dans un échantillon dans 2 documents d'urbanisme ;
- Identification d'indicateurs de suivi du SRADDET sur la thématique de la TVB ;
- Participation au séminaire « Connaissance et observatoire de la biodiversité » ;
- Poursuite des actions de sensibilisation / séance de formation sur la démarche TVB dans les docs d'urbanisme en lien avec le SRADDET ;
- Reprise et poursuite du travail sur la trame verte urbaine et périurbaine en lien avec l'URCAUE.

Suite à l'adoption du SRADDET Auvergne - Rhône-Alpes fin décembre 2019 et l'intégration des SRCE, l'année 2020 s'est inscrite dans la continuité avec les axes de travail suivants :

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage DREAL
- Elaboration d'un support sur la déclinaison du volet TVB du SRADDET dans les documents d'urbanisme
- Evaluation de la prise en compte de la TVB dans les SCOT



#### CONTENU / METHODE

**Assistance à la maîtrise d'ouvrage DREAL** : Afin de faciliter les échanges entre la maîtrise d'ouvrage DREAL et le réseau des 4 agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes, à savoir Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne, il est nécessaire de consacrer un temps de préparation et de suivi du programme. C'est également dans ce cadre que se place la coordination tout au long de l'année avec la maîtrise d'ouvrage mais aussi entre les 4 agences.

#### **Elaboration d'un support sur la déclinaison du volet TVB du SRADDET dans les documents d'urbanisme :**

Il s'agit d'élaborer un support de communication à destination des élus, partenaires de la TVB (porteurs de projets CVB, gestionnaires d'infrastructures, ...) et des DDT sur la déclinaison du volet TVB du SRADDET dans les documents d'urbanisme.



Cette publication synthétique, communicante présente les enjeux de la TVB, les apports du SRADDET en matière de TVB et propose les outils de mise en œuvre de cette TVB dans les documents d'urbanisme.

**Evaluation de la prise en compte de la TVB dans les SCOT :** Dans le cadre de l'évaluation de la politique régionale en matière de biodiversité, il s'agit d'analyser de manière qualitative la façon dont est prise en compte la TVB dans les Scot. Cette évaluation se base sur l'analyse des dossiers de 6 Scot. Pour ce faire, une grille d'analyse a été créée et permet d'identifier les différentes méthodes, les différents outils utilisés pour la mise en œuvre de la TVB dans les Scot. Un document de synthèse sera réalisé pour mettre en évidence les différences de déclinaison de la TVB tant au niveau de l'ambition que des outils mis en œuvre et devra identifier les pistes d'amélioration possibles.



#### DEROULE DE LA MISSION

2019 :

- 11 avril 2019 : Participation et animation d'un atelier lors du séminaire sur la connaissance de la biodiversité en lien l'URCAUE à Clermont-Ferrand
- 23 septembre : rencontre Urba4 / Région / DREAL pour expertiser un certain nombre d'indicateurs de suivi de la biodiversité
- 19 novembre : Participation à la réunion sur les indicateurs biodiversité de suivi du SRADDET organisé par la Région,
- Réalisation d'une cartographie de l'indicateur de fragmentation écologique régionale accompagnée d'une méthodologie.
- Participation des agences à 2 formations : le 3 décembre au siège de la Région à Lyon dans le cadre de la prochaine réunion du GEIST (Groupe d'Echange sur les Infrastructures linéaires de transport et la Trame verte et bleue), les 12 et 13 décembre au CEREMA de Clermont-Ferrand intitulée "intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme ».

The slide presentation includes the following elements:

- Header:** Séminaire Connaissance de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes, produire, partager, valoriser. Logos of the French Republic and the Auvergne-Rhône-Alpes Region.
- Title:** Atelier 4 : la connaissance de la biodiversité au service de la planification urbaine.
- Subtitle:** Le réseau des agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Footer:** Agences d'urbanisme, Hôtel de Région à Clermont-Ferrand - 11 avril 2019.
- Map:** A map titled 'Fragmentation des paysages en Rhône-Alpes Auvergne' showing landscape fragmentation. The map uses a color scale from green (low fragmentation) to red (high fragmentation). A legend on the right indicates fragmentation levels: 110-120, 120-130, 130-140, 140-150, 150-160, 160-170, 170-180, 180-190, 190-200, 200-210, 210-220, 220-230, 230-240, 240-250, 250-260, 260-270, 270-280, 280-290, 290-300.



## Plan Régional de Santé 3 - Volet santé urbanisme – Action 17

« Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement »



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Valérie Parron (ARS) ; Carole Evellin-Montagne (DREAL)

Agences pilotes : epures et urbalyon

Equipe Urba4 : Damien Saulnier (urbalyon) ; Claire-Marie Rouchouse (epures) ; Delphine Monier, Sophie Vicario, Jean-Michel Demard (Clermont) ; Olga Bradouakis et Amélie Miqueau (Grenoble)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

L'enjeu du projet est de mobiliser les acteurs locaux, en premier lieu les collectivités, sur une approche globale de la santé prenant en compte l'ensemble des déterminants (environnementaux, sociaux et économiques, et pas seulement individuels) qui ont un impact sur la santé physique, mentale et sociale des individus. Il s'agit de faire de la santé environnementale un critère pleinement intégré dans les politiques locales d'aménagement, quelle que soit leur nature, en privilégiant l'acculturation par l'action.

Le projet a pour objectifs de :

- monter et animer un comité technique partenarial autour de la thématique urbanisme et santé
- conduire des expérimentations de l'intégration des enjeux santé-environnement dans des documents de planification (PDU, PLU-I, PLH, SCOT, etc.) et dans des projets urbains
- identifier et hiérarchiser les déterminants de santé à prendre en compte dans ces expérimentations
- produire et à partager des outils d'aide aux démarches d'urbanisme favorable à la santé.

La gouvernance du projet est structurée sur la base d'un partenariat opérationnel entre les pilotes stratégiques du PRSE 3 et les agences d'urbanisme :

- Pilotage stratégique : la DREAL, en partenariat étroit avec l'ARS,
- Maîtres d'œuvre : le réseau Urba4,
- Porteurs des expérimentations : les collectivités, accompagnées par le réseau Urba4 et l'ORS.



### CONTENU / METHODE

La convention triennale entre l'ARS et les 4 agences d'urbanisme a défini un programme de travail qui se structure autour de 7 volets :

- Volet 1 : constitution et animation du comité technique partenarial
- Volet 2 : lancement d'une première phase d'expérimentations avec les territoires partenaires du réseau Urba4
- Volet 3 : élaboration et mise en œuvre d'un appel à manifestation d'intérêt pour une seconde phase d'expérimentation
- Volet 4 : sélection des candidats par le comité technique partenarial et conduite des expérimentations dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt
- Volet 5 : suivi et évaluation des expérimentations par le comité technique
- Volet 6 : sensibilisation – formation
- Volet 7 : suivi du PRSE 3.



**DEROULE DE LA MISSION**

**Volet 1. Animation du comité technique partenarial :** Ce Comité Technique Partenarial (CTP), composé de la DREAL, de l'ARS, d'Urba4 et de l'ORS, a pour mission à la fois de créer une culture commune, de piloter et suivre les expérimentations, de capitaliser les enseignements à en tirer et enfin d'accompagner une montée en puissance de la formation des acteurs. Les agences d'urbanisme assurent l'organisation et l'animation de ces comités techniques partenariaux et élargi.

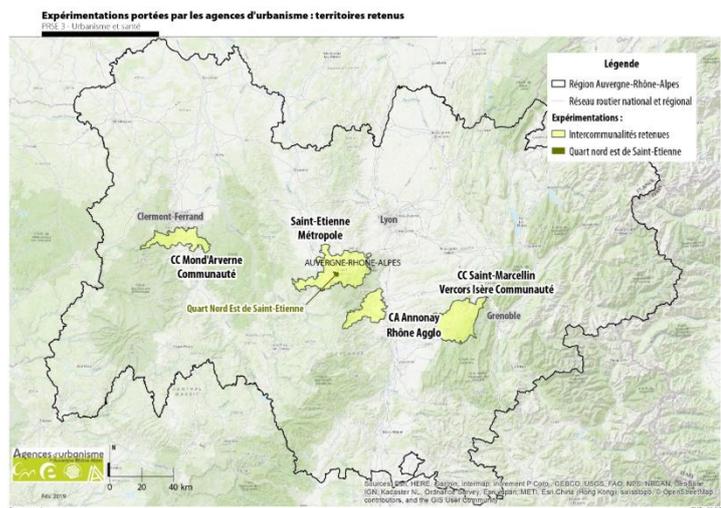
Constitution et animation du Comité Partenarial Elargi à partir de 2018,

Organisation d'un Comité Technique Partenarial le 13/11/2019 pour présenter les résultats de la première phase d'expérimentations et les territoires retenus pour la deuxième phase

**Volet 2 : lancement d'une première phase d'expérimentations avec les territoires partenaires du réseau Urba4**

Lancement en 2018 de la 1° phase d'expérimentations pour tester les méthodes « urbanisme favorable à la santé » existantes ; évaluer leurs impacts sur les projets urbains ou démarches de planification ; communiquer autour des résultats, auprès des collectivités et acteurs de l'urbanisme en AURA.

- Etude pré-opérationnelle "Quart Nord Est" de la région stéphanoise - Valorisation de l'expérimentation stéphanoise sur la scène régionale
- PLUi-H d'Annonay Rhône Agglomération
- PLUi - Mond'Arverne Communauté
- PLH de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté



Constitution d'une grille d'indicateur simplifiée "Urbanisme Favorable à la Santé", pensée comme un outil simple permettant aux collectivités locales de s'emparer de la démarche

UFS en réalisant rapidement un profil croisé de leur territoire.

Elaboration d'une analyse croisée des différentes expérimentations lancées en 2018.

**Volet 3 : élaboration et mise en œuvre d'un appel à manifestation d'intérêt pour une seconde phase d'expérimentation**

**Volet 4 : sélection des candidats par le comité technique partenarial et conduite des expérimentations dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt**

En raison de contraintes de calendrier, la mise en œuvre d'un AML a été abandonnée en 2019 au profit d'une seconde phase d'expérimentation dans les mêmes conditions opérationnelles que la première phase, à savoir la conduite d'expérimentations avec 4 territoires partenaires des 4 agences d'urbanisme :



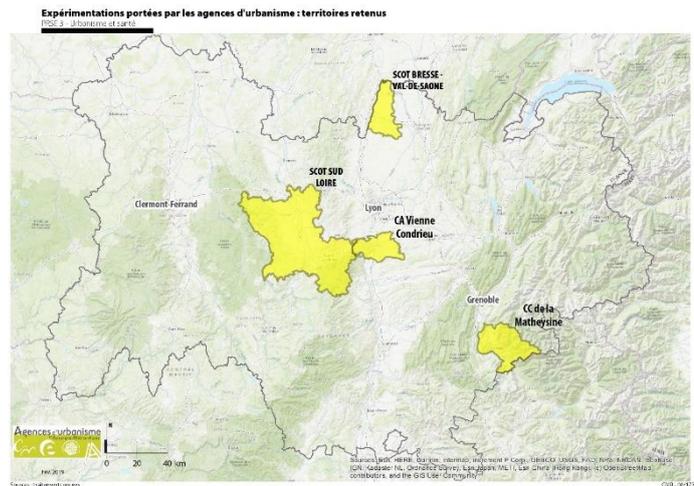
- Scot Sud Loire pour la région stéphanoise,
- Scot Bresse – Val de Saône,
- PCAET-PDM-PLH Vienne Condrieu Agglo,
- ORT de la Ville de la Mure.

**Volet 5 : suivi et évaluation des expérimentations** par le comité technique

**Volet 6 : sensibilisation – formation**

Sensibilisation des acteurs régionaux aux questions santé et urbanisme à travers :

- La participation à des modules de formation et à des journées de sensibilisation : Juin 2019 – atelier VAD ; Septembre 2019 – formation VAD
- Des contributions à l’organisation et à l’animation des Conférences régionales : CRSE juin 2019
- La publication « Point FNAU » sur la santé, avec plusieurs articles écrits par les Agences d’Auvergne-Rhône-Alpes sur les expérimentations locales et sur le travail collaboratif mené en réseau à l’échelle régionale.



**Volet 7 : suivi du PRSE 3**

La convention triennale ARS/Urba4 arrive en fin d’année 2020 à échéance. Afin de mener l’action 17 au terme du PRSE3, une prorogation d’un an a été actée.

# ANNEXES

## Détail des missions 2019-2020



**Animation et mise en réseau  
des acteurs et des territoires**



## Club PLUI



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Fabienne Laroudie et Hermance Gauthier (DREAL)

Agence pilote : UrbaLyon

Equipe Urba4 : Laetitia Ducrocq (epures), Sandrine Vaz-Brossard et Angèle Baleyrier (urbalyon), Colombe Buévoz et Audrey Daste (AURG), Stéphanie Terrisse et Christel Griffoul (Clermont)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Le Club PLUI de la Région Auvergne Rhône-Alpes a été créé fin 2015. Piloté par la DREAL, ce Club, destiné aux intercommunalités compétentes en matière de PLUI, permet de créer un lieu d'échanges d'expériences au service des intercommunalités autour des problématiques propres à l'élaboration d'un tel projet.

Le réseau Urba4 rassemblant des professionnels qui contribuent à la mise en œuvre de nouveaux PLUI a été sollicité et associé dès la phase de préfiguration. Depuis 2016, les Agences font partie de l'équipe d'appui à l'organisation des séances du club, ainsi qu'à leur animation, aux côtés de la DREAL, des DDT, de l'ADEME, ainsi que du CEREMA.

Depuis 2016, 6 séances ont ainsi eu lieu pour le Club PLUI territorialisé Auvergne Rhône Alpes.



### CONTENU / METHODE

La mission des agences d'urbanisme consiste à :

- Préparer et animer, au sein de l'équipe d'appui, le club PLUI annuel. Le club s'appuie sur le partage d'expériences avec l'intervention de techniciens et d'élus d'EPCI prioritairement,
- Formaliser les comptes-rendus illustrés pour publication sur le site internet du club PLUI national,
- Capitaliser et valoriser les productions des évènements passés.



### DEROULE DE LA MISSION

Au premier semestre 2019, l'équipe d'appui a tiré le bilan du club PLUI "Patrimoine et paysages" qui a eu lieu le 27 novembre 2018 à Saint-Etienne.

Le club PLUI s'est tenu le 25 novembre 2019 à Grenoble. Il avait pour objectif de dresser, avec les collectivités les plus avancées, le bilan des démarches, et de capitaliser ces expériences pour éclairer de nouvelles collectivités et faciliter le lancement de nouvelles procédures. La spécificité de cette séance a été d'être ouverte aux EPCI non-membres du Club, non engagés en démarche PLUI, afin qu'ils puissent partager le bilan, les enseignements, les alertes, et peut-être changer de regard sur le PLUI.

L'année 2020 du Club PLUI AURA a été réservée à un travail de capitalisation des productions et de valorisation de la matière récoltée et produite lors des 6 évènements réalisés entre 2016 et 2019, visant à alimenter les DDT et la DREAL dans leurs échanges avec les EPCI et leurs nouveaux élus. Il a été convenu de capitaliser sous deux formes les travaux et réflexions issus des séances territorialisées du Club PLUI :



- Des mini-vidéos en s'appuyant sur des dires d'élus et d'acteurs recueillis au cours des séances du Club PLUI, Habitat et Maîtrise du développement urbain, Paysage / Patrimoine, Transitions /Agriculture / TVB, mobilités.
- Des fiches synthétisant les thématiques retenues.

VIDÉOS

Elaboration, méthode et process d'un PLUI : quels intérêts ?

<b>Vidéo 1 :</b> L'échelle intercommunale, page de cohérence et de résultat 1 .....	4
<b>Vidéo 2 :</b> Gouvernance du PLUI : de l'importance des modalités de collaboration et de travail communes-Intercommunalité .....	5
<b>Vidéo 3 :</b> Le PLUI intercommunal, l'importance des partenariats et d'une concertation adaptée avec le public .....	6
<b>Vidéo 4 :</b> Process PLUI : des prérequis à l'ingénierie interne, bien se préparer pour mieux s'impliquer .....	7
<b>Le PLUI intercommunal : une démarche clé transversale, qui permet d'intégrer l'ensemble des problématiques territoriales</b>	
<b>Vidéo 5 :</b> Paysages et patrimoine, vecteurs de transmissions et de transitions .....	8
<b>Vidéo 6 :</b> Attractivité équilibrée : le PLUI, un outil pour développer les territoires autrement .....	9



## Action Cœur de Ville



### INTERLOCUTEURS

Réfèrent MO : M. Beccavin et Mme Morichon (DREAL)

Agence pilote : UrbaLyon

Equipe Urba4 : Sandrine Vaz-Brossard, Karen Mc Kormick (urbalyon), Christel Griffoul et Corentin Buch (Clermont)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Le réseau des 4 agences d'urbanisme de la région Auvergne Rhône Alpes a été sollicité par la DREAL pour accompagner, préparer et coanimer les journées organisées par la DREAL, le SGAR et le CGET, à destination des Chefs de projets Action Cœur de Ville et Centres-Bourgs.



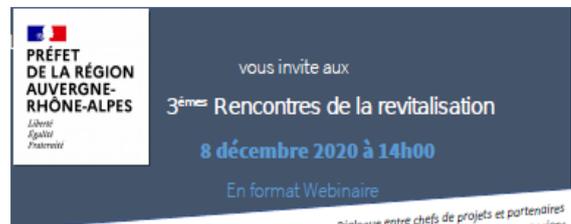
### CONTENU / METHODE

Il s'agit pour les agences d'animer et préparer le temps de « Retours d'expériences » avec les chefs de projets Action Cœur de Ville et Centres Bourgs centrées autour de sujets opérationnels, avec différents contextes.



### DEROULE DE LA MISSION

- Organisation du séminaire cœur de ville du 2 avril 2019 à Chambéry autour de 3 retours d'expériences : Tarare (69) : 1 exemple de Ville moyenne dans une continuité des démarches et des actions déjà mises en place ; Issoire, une des 3 villes du Puy de Dôme (63) : 1 exemple de Ville d'environ 15 000 habitants ; Chambéry (73) : 1 Ville moyenne importante, avec de forts enjeux d'attractivité environ 62 000 habitants.
- Organisation du séminaire de 20 janvier 2020 avec 3 retours d'expériences : revitalisation de Bourg (Roiffieux ou Ardoix ou St Bonnet le Château) ; création d'une SEMOP pour un projet levier en centre-ville : l'exemple de Roanne ; mise en place d'une Foncière commerciale – contact SEMAEST
- Organisation du webinaire du 8 décembre 2020 avec différents retours d'expérience organisés en 2 temps thématiques :
  - o **la revitalisation par l'habitat** : Comment impulser une dynamique de rénovation qui fasse effet d'entraînement ? Comment agir sur les copropriétés dégradées et sur les friches urbaines ?
  - o **la revitalisation par l'espace public et par la gestion du stationnement** : Comment agir vite et donner un signal par des aménagements transitoires ? Actions transitoires et d'urbanisme tactique : création d'espaces de convivialité et de nature ; Actions structurantes et pérennes sur les espaces publics : aménagement des espaces publics et gestion du stationnement



Dialogue entre chefs de projets et partenaires de la revitalisation en centres anciens



## Ateliers du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Maxime Duplain

Agence pilote : epures

Equipe Urba4 : Cécile Durando (epures), Aurélie Teil et Clara Holié (Clermont), Aurélie Lapiere (urbalyon), Déborah Sauvignet (Grenoble)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

La DREAL a missionné le réseau des 4 agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes pour un appui en ingénierie dans le cadre du chantier de la réforme de la demande de logement social et notamment des innovations apportées par la loi ALUR.

Au sein d'ateliers « politiques locales de l'habitat », la mission du réseau porte sur la diffusion et le partage de la connaissance et des expériences menées à l'échelle régionale sur la question de la demande locative sociale.



### CONTENU / METHODE

L'accompagnement du réseau permet :

- L'organisation et animation d'ateliers "Politiques locales de l'habitat" dans le cadre de l'Observatoire régional de l'habitat et du logement (ORHL)
- L'élaboration d'une enquête "état des lieux réforme de la demande", traitement des retours EPCI et rendu sous forme d'un TB de suivi



### DEROULE DE LA MISSION

Atelier CRHH :

- **Organisation et animation de l'atelier du CRHH du 8 janvier 2019 consacré à la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux :** Cet atelier a permis de mieux appréhender la question de la mobilisation, de l'appropriation, et de l'utilisation des différentes données permettant une meilleure connaissance de la demande en logement social et des attributions, du parc et de son occupation, dans une logique de mise en œuvre des politiques locales de l'habitat.
- **Organisation et animation de l'atelier du CRHH « politiques locales de l'habitat » du 6 octobre 2020 (en dématérialisé) :** L'atelier CRHH a porté sur le sujet du peuplement et des attributions en lien avec la politique de la ville. Cet atelier a permis d'appréhender la manière dont, au-delà des objectifs quantitatifs fixés par la loi, les politiques d'attribution engagées par les territoires doivent répondre à des problématiques de peuplement très diversifiées : Comment les intercommunalités se saisissent-elles de cette question du rééquilibrage du peuplement, et comment ont-elles plus particulièrement pris en compte les quartiers politiques de la ville dans l'élaboration de leurs politiques d'attributions ? Les agences ont rédigé une note





problématisée, pris de contact auprès des EPCI à solliciter pour des retours d'expériences. Pour illustrer la prise en compte par les collectivités des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans l'élaboration de leurs politiques d'attribution, 3 interventions ont été organisées :

- La politique d'attribution métropolitaine : pour une approche positive du peuplement des QPV - Grenoble-Alpes Métropole
- Vers un rééquilibrage territorial centres-urbains/périphéries – Saint-Etienne Métropole
- L'articulation du NPNRU et de la politique d'attribution métropolitaine en secteur tendu – GRAND Lyon

En plus de ce sujet, un point sur les actualités législatives (décrets Elan,...) a été réalisé et l'enquête lancée auprès des EPCI de la région impactés par la réforme de la demande et des attributions a été restituée.

**Enquête :** contenu et forme proposés par les 4 agences, puis validés par la DREAL et l'Adcf, associés à ce travail. Diffusion en juillet 2020 à l'ensemble des EPCI de la région concernés par la réforme de la demande et des attributions.



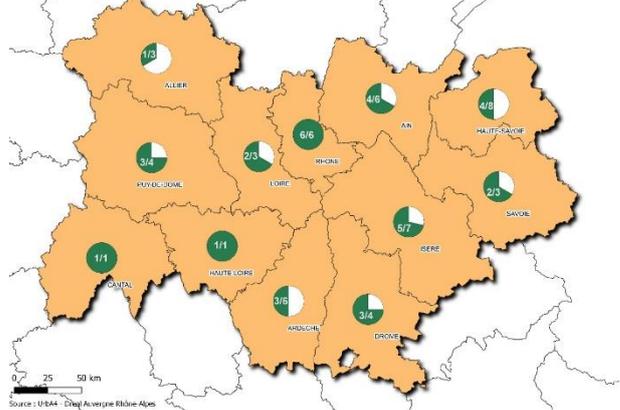
« Politiques locales de l'habitat »  
**Réforme de la demande  
 et des attributions**  
**Enquête EPCI**



6 octobre 2020



EPCI ayant répondu à l'enquête parmi les EPCI concernés





## Séminaire AURA HLM

Agir ensemble dans les territoires en mutation



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : Aïcha Mouhaddab (AURA HLM)

Agence pilote : Clermont

Equipe Urba4 : Christel Griffoul et Corentin Buch (Clermont), Angèle Baleyrier (urbalyon)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

La communauté d'intérêt des territoires en mutation de l'AURA HLM a souhaité organiser un séminaire « Agir ensemble dans les territoires en mutation » et s'est rapproché du réseau des 4 agences d'urbanisme de La Région Auvergne Rhône-Alpes pour conduire ces échanges entre acteurs et territoires.

L'objectif des bailleurs sociaux membres de l'AURA HLM est d'ouvrir un espace de dialogues avec les parties prenantes qui œuvrent pour le développement des territoires en mutation et qui sont pour eux des partenaires majeurs et incontournables.



### CONTENU / METHODE

L'intervention UrbA4, articulée autour d'une équipe composée d'un quatuor « cheffe projet/ animation partenariat/ ressource projet/Directeur UrbA4 », a permis la constitution d'un écosystème d'acteurs favorables à l'accompagnement des territoires en mutations sur la région AURA.



L'organisation de la dynamique d'acteurs s'est organisée en 3 temps :

- un séminaire préparatoire le 8 décembre 2020 : d'une logique d'acteurs à une communauté d'intérêt
- un Séminaire du 22 janvier 2022 : d'une communauté d'intérêt à une logique d'actions
- d'autres évènements à venir : Vers un manifeste commun



## Réseau Paysage



### INTERLOCUTEURS

Référent MO : DREAL

Agence pilote : Urbalyon

Equipe Urba4 : Anaïs Prevel (urbalyon), Nathalie Henner (grenoble)



### CONTEXTE / OBJECTIFS

Le paysage constitue un élément important de la qualité de vie des populations et joue un rôle majeur dans l'épanouissement de chacun et le vivre ensemble.

La DREAL est chargée du pilotage et de l'animation de la politique régionale des paysages

Le centre de ressource régional du paysage est un outil de capitalisation de la ressource paysage pour informer et pour mettre en lien les acteurs du paysage.

Un réseau d'acteurs régional du paysage impulsé par la DREAL est accompagné par un comité de suivi réunissant l'URCAUE, le CEREMA, la DRAC, le conseil régional, l'association des parcs naturels régionaux, les agences d'urbanisme du réseau Urba4, la fédération française du paysage.

Ce comité de suivi a pour vocation de réfléchir à l'émergence d'actions autour du paysage et de diffuser les informations au sein des territoires et des réseaux existants (réseau régional Plan de paysage, club PLUi régional...).

Il s'est notamment fixé pour objectif de :

- Partager les expériences des territoires
- Fédérer les acteurs du paysage et faciliter la cohésion au sein de ce réseau
- Impulser une dynamique et porter les politiques du paysage

La 1ère rencontre régionale sur le paysage initialement prévue le 4 juin 2020 a, compte tenu des conditions sanitaires, été reportée en 2021. 6 webinaires sont programmés, intitulés les « jeudis du paysage ».







**Sabine Lozier**, Coordonnatrice du réseau urba4  
s.lozier@urbalyon.org  
04.81.92.33.30 et 07.61.55.03.22



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

**Damien Caudron**, Directeur Général  
d.caudron@urbalyon.org



**Frédéric Bossard**, Directeur Général  
fbossard@epures.com

**L'AGENCE**

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

**Benoit Parent**, Directeur Général  
benoit.parent@aurg.asso.fr



AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT  
CLERMONT MÉTROPOLE

**Charles Hazet**, Directeur Général  
chazet@clermontmetropole.org

